

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5017 - LUNDI 26 MAI 2025

DENIS SASSOU N'GUESSO À PARIS

Une visite officielle couronnée de succès

La visite en France du chef de l'Etat congolais, du 22 au 26 mai, a été marquée par la signature de plusieurs accords qui raffermissent la coopération entre Brazzaville et Paris dans plusieurs domaines.

Reçu au Palais de l'Elysée, le 23 mai, par son homologue Emmanuel Macron pour des entretiens élargis aux délégations des deux pays, le président de la République a eu droit, la veille, aux honneurs militaires à l'hôtel des Invalides. Denis Sassou N'Guesso a, par ailleurs, supervisé la cérémonie de présentation de l'ouvrage «À la découverte de la République du Congo au fil de l'eau» dont il a signé la préface, et multiplié les audiences avec les milieux d'affaires français avant d'échanger avec le président du Sénat, Gérard Larcher. En somme, cinq jours d'une visite officielle qui a eu pour maître mot le travail et permis à la France et au Congo de mettre en commun les opportunités de poursuivre une coopération historique dans le respect des intérêts de chaque État.

Pages 9, 13 et 16

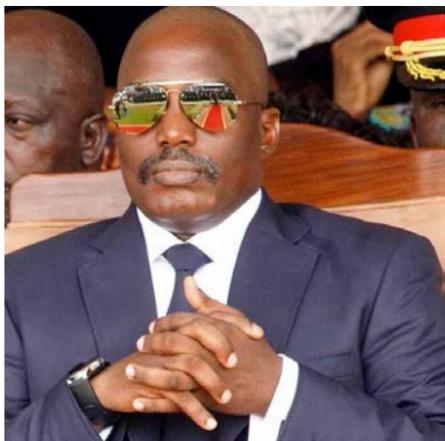
Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron à l'Elysée/DR



RDC

Joseph Kabila perd son immunité de sénateur à vie

Le Sénat de la République démocratique du Congo (RDC) a acté le 22 mai la levée des immunités dont bénéficiait jusque-là Joseph Kabila en tant que sénateur et ancien chef de l'Etat. L'ex-président est accusé de « trahison » par les autorités de Kinshasa qui dénoncent sa complicité supposée avec les rebelles du M23/AFC. Ne se trouvant pas sur place en RDC, Joseph Kabila a réagi le 23 mai à travers une déclaration dans laquelle il a fustigé une décision motivée par la vengeance politique et les relents antidémocratiques du régime de son successeur.



Page 11

EDITORIAL

Trêve de rancœurs

Page 2

VIE DES PARTIS

Le congrès du PCT aura lieu avant fin 2025

Parfait Iloki
répondant aux
questions des
journalistes/DR

Le secrétaire permanent à la communication et aux nouvelles technologies de l'information, porte-parole du Parti congolais du travail (PCT), Parfait Romuald Iloki, a indiqué dans une interview accordée à la presse que le sixième congrès du parti se tiendra au cours des quatre derniers mois de l'année 2025.

Page 5

FÉCOFOOT

Fin de huit mois de bras de fer

La crise, qui a conduit à la suspension de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) par la Fédération internationale de football association, aura duré huit mois avant de connaître son épilogue le 14 mai

notamment avec la levée de la sanction. Les responsables chargés de la gestion du football national auraient fait mieux de laver le linge sale en famille pour épargner le secteur de la paralysie.

Page 14

ÉDITORIAL

Trêve de rancœurs

Le football et l'espoir qu'il incarne au sein de la jeunesse congolaise sont de retour. La relance des activités de la Fédération congolaise de la discipline après un passage à vide de plusieurs mois laisse penser que les violons se sont enfin accordés pour redonner de la visibilité au pays.

Le feuilleton durant lequel le Congo a frôlé la sanction suprême de la Fédération internationale de football association et de la Confédération africaine de football (CAF) a sans doute laissé des traces. Mais ce qui compte aujourd'hui est que les autorités impliquées dans la gestion de notre sport-roi apprennent de leurs erreurs, ultime recours pour abattre les rancœurs.

Autant que faire se peut, les clubs ont adopté un calendrier de travail qui permettra aux athlètes de descendre à nouveau sur le terrain, courir et réapprendre à traquer le cuir. À l'impossible nul n'étant tenu, les Congolais vont devoir répondre à deux importants rendez-vous continentaux avec leurs deux équipes de tête, AC Léopards pour la Ligue africaine des champions et AS Otohô pour la Coupe de la CAF.

Une autre compétition de relance qui mérite d'être mise en avant est la Coupe du Congo, disputée le 14 août, veille de la fête de l'indépendance nationale. Par le passé, ce trophée représentait pour les clubs et leurs supporters un challenge pour juger de la bonne santé du football congolais. En plus de la présence le jour-J du président de la République, il y avait de l'électricité dans les gradins.

Avec ce retour au bon sentiment sportif, les amateurs du ballon rond veulent croire que malgré le temps perdu, la remobilisation actée portera chance aux équipes, aux joueurs et au Congo. Il n'y a pas de raison que le pays qui avait arraché de fort belle manière, à Yaoundé 1972, au Cameroun, sa première Coupe d'Afrique des nations, en soit réduit à multiplier les chamailles à longueur de saisons sportives.

Les Dépêches de Brazzaville

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Léonidas Carel Mottom entend faire de Djoué-Léfini un modèle de développement équilibré

Le premier préfet du département de Djoué-Léfini, Léonidas Carel Mottom Mamoni, qui a été installé dans ses nouvelles fonctions, le 24 mai, par le préfet, directeur général de l'administration du territoire, Bonsang Oko Letchaud, entend faire de ce département un modèle de développement équilibré et un laboratoire d'une République vivante et agissante.

Bonsang Oko Letchaud a remis, au nom du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, l'acte de naissance du département et le cachet de commandement au préfet de ce nouveau département. En effet, le siège de Djoué-Léfini est provisoirement installé à Ignié, avant son transfert à Odziba, chef-lieu du département. « Puisque que vous serez dorénavant installé préfet du département Djoué-Léfini, vous avez le décret 2025-183 du 20 mai 2025, publié récemment. Vous avez vos sous-préfets. Le préfet est placé dans un département où il a la charge des intérêts nationaux. C'est ce dernier qui est donc le garant de l'ordre public, c'est lui qui veille aux intérêts nationaux. Il est le dépositaire de l'autorité de l'Etat. Monsieur le préfet, vous serez appelé à garantir l'ordre public, à veiller à ce que vos concitoyens circulent librement dans votre ressort territorial qui est le département de Djoué-Léfini », a rappelé Bonsang Oko Letchaud.

Prenant ses nouvelles fonctions,

l'ancien ministre de la Culture et des Arts reconnaît les atouts de ce nouveau département plein d'énergie, de promesse et tourné résolument vers l'avenir. « Etre préfet d'un département, ce n'est pas venir avec des certitudes ou des schémas tout fait, mais c'est venir pour écouter, comprendre, accompagner et s'inscrire dans un projet collectif. C'est pourquoi je refuse d'être un préfet qui pense tout savoir, qui pense avoir la maîtrise de tout, mais qui à la fin n'est responsable de rien. Tout au long de mon sacerdoce sur les terres fertiles du Djoué-Léfini, je me considérai comme un éternel apprenti », a laissé entendre Léonidas Carel Mottom Mamoni.

C'est ainsi qu'il a appelé les filles et fils du département à apporter leur pierre à l'édifice d'autant plus que Djoué-Léfini regorge de maintes potentialités économiques. « Si ce nouveau département est encore en train de se structurer administrativement, il est déjà profondément vivant. Habité par une volonté de réussir, d'exister pleinement,

d'innover et de rayonner, Djoué-Léfini est un carrefour d'opportunités, un lieu d'investissement. Les fondations sont-là, une jeunesse dynamique, des ressources naturelles diversifiées, une situation géographique, stratégique et surtout une volonté collective de réussir », a-t-il souligné.

L'ancien deuxième questeur de l'Assemblée nationale s'est engagé à exercer ses responsabilités avec force et vigueur, dans un esprit de dialogue constant, dans le strict respect des lois et règlements de la République. « Je crois profondément que l'Etat n'est fort que lorsqu'il est proche des populations. C'est pourquoi je m'engage à être un préfet de terrain. Je veux rencontrer les habitants, les élus, les chefs d'entreprises, les associations, les notabilités et bien d'autres. Je veux, au fond, que chaque habitant du Djoué-Léfini sente que l'Etat est présent, que l'Etat est juste, que l'Etat est accessible », a conclu Léonidas Carel Mottom Mamoni.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

GÉNÉRATION AUTO-ENTREPRENEUR

Des femmes se mobilisent fortement autour de l'initiative « Le patriarche »

Près de cinq cents associations des femmes ont signé, le 21 mai au Palais des congrès de Brazzaville, leurs fiches d'adhésion aux initiatives « Génération auto-entrepreneur (GAE) » et « Le patriarche ».

Après les associations et les mutuelles de jeunesse, la GAE vient d'enregistrer l'adhésion de plusieurs organisations féminines. Réceptionnant un échantillon des fiches d'adhésion des nouveaux membres de la dynamique « Le patriarche », le coordonnateur général de la GAE, Digne Elvis Tsalissan Okombi, a rappelé qu'au sein de son association, les femmes sont prioritaires à 70%. Car, éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation. « Cette fiche permettra aux structures de la GAE d'enregistrer les comités de soutien et d'échanger avec vous, parce qu'il faut financer vos activités. Nous ne voulons plus des discours, nous voulons un coup, une flamme. Merci pour votre mobilisation, nous sommes ici pour soutenir votre action. Depuis le lancement de notre initiative, nous avons pris



Digne Elvis Okombi réceptionnant les fiches d'adhésion

l'engagement de financer des activités des femmes afin qu'elles puissent augmenter leurs affaires », a expliqué le coordonnateur général de GAE, se réjouissant des œuvres de « Matisa affaires » et « Loboko ya jeunes et des femmes.

En effet, soucieux des pro-

blèmes auxquels les femmes sont confrontées dans la société, il a annoncé le lancement au mois de juillet prochain d'un fonds de solidarité pour appuyer spécialement les femmes. Il s'agit, a-t-il dit, d'une microfinance soutenue par le président d'honneur de la GAE. « C'est pour cela, nous deman-

ons à toutes les femmes de ne pas oublier le 36-36, le centre d'appel de la GAE. C'est un numéro pour augmenter vos affaires. Les femmes de Brazzaville se sont levées, elles ont décidé de crier haut et fort au président de la République, à toute la société congolaise, qu'elles ont

besoin de financements, qu'elles ont besoin d'encadrement, qu'elles ont besoin que la main du patriarche, que « Matisa affaires » puissent les appuyer. Les femmes veulent aujourd'hui que « Matisa affaires » arrive dans chaque arrondissement, dans chaque foyer », a conclu Digne Elvis Tsalissan Okombi, s'engageant à relayer ce message à qui de droit. Notons que la campagne d'adhésion organisée par la GAE au Palais des congrès a permis d'enregistrer environ 1200 associations et mutuelles des jeunes et des femmes. Il s'agit de 711 pour les jeunes et près de 500 pour les femmes issues des neuf arrondissements de Brazzaville et de la commune de Kintélé. De quoi satisfaire les initiateurs qui pensent que l'objectif a été largement atteint.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

1000 fois 2

Soit 2000... Le chiffre exact de prisonniers que la Russie et l'Ukraine vont libérer à raison de 1000 pour chaque camp. Une promesse formulée lors du tout premier round des négociations directes depuis trois ans engagées le 16 mai dernier par les délégués des deux pays à Istanbul, en Turquie.

Considérée comme le principal point positif de la rencontre organisée sous la pression des Etats-Unis et des alliés européens de l'Ukraine, cette décision a commencé à produire ses effets les 23 et 24 mai. À cette même occasion, Kiev et Moscou se déclaraient disposés à poursuivre les contacts dans l'espoir d'accomplir de nouvelles avancées sur le chemin de la paix.

D'après plusieurs sources diplomatiques, en dehors de la Turquie, le Vatican serait une destination possible pour les belligérants russes et ukrainiens. C'est là une opportunité pour le pape Léon XIV, en poste depuis le 18 mai, d'accompagner une dynamique de dialogue appelée de ses vœux par son prédécesseur, le pape François, mais qui n'a pas eu le temps d'en poser les jalons.

Recourir au Saint-Siège ne signifie pas que les efforts entrepris par les autorités turques depuis l'éclatement du conflit en février 2022 ne sont pas reconnus. Bien au contraire, obligé de marcher sur des œufs face à deux pays avec lesquels ses relations sont restées « réalistes », Ankara a montré sa capacité à encourager ses partenaires russe et ukrainien à se concerter. Pour le moment les deux parties ne se sont pas accordées pour se rendre chez le chef de l'Eglise catholique.

Mais revenons aux chiffres : 2000 « candidats » à la libération. Ce nombre impressionnant de détenus révèle l'ampleur de ce conflit interminable. Il est certain que des deux côtés plusieurs autres « enfermés » ont hâte de bénéficier de la même faveur. Nous sommes face à un conflit de haute intensité où les pertes humaines sont colossales, où les exactions, les massacres et autres exécutions sommaires – ce que sur la base d'indications fiables les spécialistes nomment « crimes de guerre » - sont signalés. C'est pour cela que plus cette guerre se prolongera plus les plaies qu'elle cause mettront longtemps à cicatriser.

Au-delà de toutes autres considérations, l'on peut penser que si la Russie et l'Ukraine parviennent à préserver la vie d'autant de personnes, la plupart probablement des soldats capturés au combat, les deux voisins peuvent aussi convenir des modalités de mettre fin aux hostilités. Dès lors, qu'il soit question d'échanger des prisonniers ou de poursuivre les pourparlers de paix, une chose reste certaine : jusqu'à la fin des temps raisonnables, Russes et Ukrainiens n'auront pas d'autres territoires que ceux sur lesquels ils vivent depuis toujours.

À terme, la question se posera de savoir comment en est-on arrivé là ? Difficile dans les moments de déchirements actuels de dire qui la posera et quel consensus se formera pour écrire sur le marbre une parole d'espoir en l'honneur des hommes, femmes et enfants dont les corps sont chaque jour déchiquetés par les armes de tous calibres dont le sourd crépitement dépasse largement les frontières russes et ukrainiennes. À ce titre, le cri de détresse venant du champ de bataille devait alerter sur l'urgence d'arrêter l'effusion de sang.

Gankama N'Siah

AFFAIRE LASSY MBOUITY

Indignation des ONG de défense de droits de l'homme

Le consortium des associations pour la promotion de la gouvernance démocratique et l'Etat de droit (Capged), au cours d'une conférence de presse animée le 22 mai à Brazzaville, a exprimé son indignation face à ce qu'il qualifie « d'indifférence coupable observée par les autorités compétentes » à propos de la situation de Grâce Herval Lassy Mbouity, retrouvé dans un état piteux, dix jours après sa disparition.

« Nous avons appris tôt le matin du 21 mai 2025 que M. Lassy a été retrouvé, abandonné dans la rivière Madoukou à Poto-Poto, dans le 3e arrondissement de Brazzaville. Les premières images partagées par ses proches montrent M. Lassy visiblement affaibli et portant des stigmates sur différentes parties de son corps, preuve qu'il a été victime de torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants », a dénoncé le consortium de quatre organisations non gouvernementales (ONG) dont l'Observatoire congolais des droits de l'homme, le Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme et le Centre des droits de l'homme et du développement.

Rappelant certaines disposi-

tions constitutionnelles, notamment les articles 15 et 25 qui disposent, entre autres, que « Tous les citoyens congolais sont égaux devant la loi et ont droit à la protection de l'Etat », le Capged s'est dit préoccupé par le contexte dans lequel intervient l'affaire Lassy Mbouity. En effet, selon ces ONG, ce jeune opposant a été « enlevé » au moment où le climat politique devient de plus en plus délétère à l'approche de la prochaine élection présidentielle.

« De ce fait, nous, organisations de la société civile œuvrant pour le respect des droits humains, ne pouvons rester silencieux face à ce qui s'apparente à une nouvelle violation des garanties les plus élémentaires accordées à tout citoyen, quelles

que soient ses opinions, qu'il soit connu ou pas. Le droit au respect de son intégrité physique, le droit de ne pas être arbitrairement détenu ni être soumis aux actes de tortures, traitements dégradants et inhumains, prévus aux articles 9 et 11 de la Constitution congolaise, constituent le socle minimal sur lequel repose toute société se réclamant de l'Etat de droit », a précisé le consortium.

D'après ces ONG, la protection des acteurs politiques, des lanceurs d'alertes et même des défenseurs des droits humains, quelle que soit leur orientation, constitue un marqueur essentiel de la santé démocratique d'une nation. « Les récentes violences consécutives à l'enlèvement subies par M.

Mbouity et les menaces pesant sur sa famille soulèvent des questions fondamentales sur la capacité de notre société à préserver un espace de débat politique apaisé et sur la capacité des services de sécurité de sécuriser les personnes et leurs biens. À cet égard, nous encourageons les institutions en charge de la sécurité à mettre en œuvre des mesures de protection adaptées pour tous ceux qui, comme M. Mbouity, apparaissent particulièrement exposés en raison de leur engagement public », ont-elles suggéré.

Elles ont, par ailleurs, demandé à l'Assemblée nationale d'interpeller le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation afin qu'il explique devant la représentation nationale les mesures

prises pour décompter cette situation. Au procureur de la République, ces ONG demandent d'engager des poursuites judiciaires contre les présumés auteurs de cet acte criminel. Aux commandants des forces de police et de gendarmerie, d'augmenter les mesures de sécurité autour des personnalités exposées en raison de leur engagement politique. Le gouvernement, quant à lui, devrait prendre les mesures nécessaires pour faire bénéficier à Lassy Mbouity des soins appropriés et le cas échéant accorder une évacuation sanitaire. Le Capged, enfin, a demandé aux missions diplomatiques de rappeler au gouvernement ses engagements en matière des droits humains et le respect du jeu démocratique.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANT)

ETUDES DE FAISABILITE D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUES AU CONGO

Secteur: Energie

Référence de l'accord de financement: DON N°: 5500155016065

N° d'identification du Projet: P-CG-FA0-008

AMIN° 2025-001/MATGT/DGGT-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds d'assistance technique en faveur des pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI) administré par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (FAD), afin de couvrir le coût des Etudes de Faisabilité d'Aménagement Hydroélectrique au Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat relatif à la « Réalisation des études de conception détaillée des aménagements hydroélectriques des sites de Mbandza Ndounga (tranche ferme) et Linzolo (tranche conditionnelle) ».

2. Pour un délai maximal d'exécution de douze (12) mois, les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Les études de pré-faisabilité définissant les options de développement des ouvrages hydroélectriques
- Les études de faisabilité technique et de rentabilité financière et économique pour la construction de :
 - o ouvrages hydroélectriques ;
 - o Réseaux d'évacuation et de transport de l'électricité ;
 - o aménagement des voies d'accès.

Les livrables à présenter sont les suivants :

- le rapport d'établissement et approche méthodologique ;
- le rapport de pré-faisabilité
- Le rapport de faisabilité
- l'avant-projet sommaire (APS) ;

- l'avant-projet détaillé (APD) et le dossier d'appel d'offres (DAO).

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un cabinet n'implique aucune obligation de la part du donataire de le retenir sur la liste restreinte.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque », Edition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+ 1)

Délégation Générale aux Grands Travaux/Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 868 80 35, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; batoung123@gmail.com; payima6@gmail.com

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le lundi 09 juin 2025 à 12h 30mn (Heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention :

« AMI N° 2025-001/MATG/DGGT-CEP/Services d'un consultant (firme) pour la « Réalisation des études de conception détaillée des aménagements hydroélectriques des sites de Mbandza Ndounga et de Linzolo ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du projet

Fait à Brazzaville, le 23 mai 2025

Le Coordonnateur

Signé

BATOUNGUIDIO. -



INTERVIEW

Parfait Iloki : « Le 6^e congrès ordinaire du PCT devrait se tenir dans les quatre derniers mois de l'année »

Le Parti congolais du travail (PCT) tiendra cette année son 6^e congrès ordinaire. Dans une interview accordée à la presse écrite, le secrétaire permanent à la communication et aux technologies de l'information, porte-parole du parti, Parfait Iloki, revient sur les enjeux de ce grand rendez-vous, les relations avec d'autres formations politiques, ainsi que l'élection présidentielle de mars 2026.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Initialement prévu en 2024, le 6^e congrès ordinaire du PCT a été reporté à cette année. Est-ce qu'aujourd'hui les dates de la tenue de cette grand-messe sont déjà connues ?

Parfait Iloki (P.I.) : Au terme de la sixième session du Comité central tenue en décembre dernier, c'est le bureau politique qui décidera de la date précise. Mais déjà, vous avez suivi, dans les réseaux sociaux et même dans les médias ordinaires, que ce congrès devrait se tenir dans le troisième quadrimestre 2025, c'est-à-dire les quatre derniers mois de l'année. C'est de la responsabilité des 727 membres du Comité central qui ont instruit les 75 membres du bureau politique à décider en temps opportun de la date exacte.

L.D.B. : L'organisation du congrès national est subordonnée par la tenue des congrès départementaux. Est-ce qu'à quelques six mois de cette rencontre, les conditions sont réunies ?

P.I. : Nous avons le plaisir de vous inviter dans quelques jours à la 14^e réunion du bureau politique et vous aurez la sentence. Tout cela sera traité à l'occasion de cette réunion. Le PCT est un parti à la fois grand, glorieux, responsable, dynamique, représenté sur toute l'étendue du territoire national. Il ne fait pas les choses dans la volée ou à la va-vite. Son congrès national est l'émanation des quinze congrès départementaux qui définiront ce qu'ils veulent entendre, les projets de recommandations, ce qu'ils veulent voir figurer dans les statuts du parti et dans le règlement intérieur du prochain Comité central. Nous rassemblons actuellement toutes les forces sur tous les fronts pour arriver au congrès national. La démocratie au niveau du PCT émane de la base, le parti vivant à la base, nous allons concocter toutes ces idées pour arriver au congrès national.

L.D.B. : Quels sont les enjeux du 6^e congrès et qui y participera ?

P.I. : Les enjeux du congrès, c'est toujours d'auditer le parti en faisant son bilan depuis le dernier congrès. C'est toujours de voir ce qui a marché pendant les cinq dernières années, puis se projeter pour l'avenir. Et l'avenir chez nous en fin



Parfait Iloki répondant aux questions des journalistes/DR

2025 commencera par l'élection présidentielle de 2026. Donc le PCT désignera son candidat à cette élection, après s'en suivra certainement le comité national d'investiture. Comme il s'agit de l'élection du président de la République, c'est le Comité central qui tiendra sa session inaugurale et qui décidera de l'investiture de son candidat. Vous avez compris que pour nous, l'avenir commencera par cette élection.

L.D.B. : Pourquoi avoir attendu 2025 pour tenir le 6^e congrès au lieu de 2024 ? Est-ce une stratégie du parti pour mieux aborder 2026, notamment l'élection présidentielle de mars ?

P.I. : Le congrès au PCT est un événement quinquennal. Le dernier congrès s'est tenu en décembre 2019 à Kintélé. Celui qu'on prépare devrait se tenir en décembre passé. Il a été reporté d'un an pour des questions stratégiques. En toute responsabilité, nous avons pensé rapprocher au maximum la tenue du congrès de l'élection présidentielle qui est une échéance majeure dans une démocratie. Nous avons fait l'expérience en

2021 alors que nous sortions d'un congrès en décembre 2019, il y avait de quoi tirer les enseignements de cette démarche. Cette fois-ci le Comité central, se mirant sur ces faits, a pensé rapprocher au maximum cette élection majeure de notre parti à l'échéance majeure de la démocratie. Ce n'est donc pas de l'opportunisme. C'est plutôt de la stratégie.

L.D.B. : Est-ce de l'opportunisme que certains partis politiques frappent à la porte de la majorité présidentielle en commençant par le PCT, à quelques mois de la campagne électorale ?

P.I. : Dans le microcosme politique congolais, nous sommes autour d'une cinquantaine de partis politiques et plus de la moitié émarge à la majorité présidentielle. En démocratie, on n'est pas rigide. Il y a des alliances qui se tissent et se détissent. Visitez l'histoire de notre jeune démocratie de 1958 à ce jour, et vous conviendrez avec moi que des partis créés récemment ou qui fonctionnent depuis un certain temps veulent adhérer à une majorité ou vont du côté de l'opposition.

Ce n'est que la démocratie. Le PCT a mille et un amis. C'est sûr que nous avons quelques adversaires. Mais nous le prenons plutôt de bon aloi. Au sujet de la future élection présidentielle, vous retiendrez qu'au PCT nous aurons notre candidat. C'est une certitude. Retenez aussi qu'au Congo, il y a des leaders qui font parler d'eux. Mais le meilleur d'entre eux est du PCT. Aujourd'hui, que d'autres forces politiques veuillent croire au leadership de notre président du Comité central, nous ne pouvons que nous en réjouir. A plus forte raison si ce sont des politiques qui nous rejoignent maintenant. En politique, il n'est jamais tard d'entendre raison.

L.D.B. : A quelques mois de l'élection présidentielle, il y a des dynamiques sinon des mouvements qui se créent pour fédérer leurs énergies autour du président de la République. Entre temps, il y a comme de petites étincelles qui ont jailli à un certain moment de la vie du PCT, créant parfois des interrogations.

P.I. : Autour du personnage de

notre président du Comité central qui est en incompatibilité aujourd'hui parce qu'occupant la responsabilité de chef d'État, beaucoup de légendes ont été écrites, mais fort heureusement en bien. Je vous ramène dans l'histoire, au moment de l'ère monolithique, pour dire que le président a reçu à peu près une dizaine de superlatifs autour de son nom. Donc aujourd'hui, le président Denis Sassou N'Guesso est un homme rempli d'expériences. Nous aimons souvent à l'appeler le meilleur d'entre nous, parce qu'il a fait ses preuves. Si on peut aller dans l'axe économique, dans l'axe politique, l'axe socio-culturel, dans l'axe environnemental, développement durable, on aura des mots à dire. Et qu'aujourd'hui, vous vous focalisez autour de deux concepts, timonier ou patriarce, ce n'est que justice. Viendrait-on à arrêter les superlatifs ou ces surnoms qu'on donne au président, qui ne sont pas des surnoms autoproclamés par lui-même? Je pense que non. On n'en a pas fini, c'est sûr. C'est ainsi qu'on reconnaît les grands personnages politiques.

L.D.B. : Actuellement, il y a un débat sur les vrais ou faux opposants, surtout ceux qui émargeraient à la majorité présidentielle. Selon vous, ce débat a-t-il sa place ?

P.I. : Comme on se doit le langage de vérité, je pense que c'est un faux débat. Car, la démocratie par définition c'est d'abord le rendez-vous du donner et du recevoir. C'est le dialogue des différences dans le partage et la confrontation d'idées et des pensées. J'ai dit «confrontation d'idées» mais jamais physiquement. Pourquoi et comment penser qu'un parti politique qui émarge à l'opposition ne peut pas parler avec un parti de la majorité présidentielle ? Et si tel était le cas, pourquoi on doit penser que c'est une trahison ? On n'est pas indéfiniment opposant sur et pour tout. On est opposant par rapport aux idées et lorsque dans un concept précis on est opposé par rapport à l'idéologie. Il n'est pas exclu que nous discussions entre politiques sur les questions essentielles de la vie de la nation. Ce n'est ni trahison ni contre-productif. Bien au contraire.

*Propos recueillis
Parfait Wilfried Douniama*

COMMERCE

Les acteurs économiques édifiés sur le règlement des litiges par l'arbitrage

La Chambre de commerce, d'industrie, d'arbitrage et des métiers de Brazzaville a organisé récemment un atelier spécial pour sensibiliser les acteurs économiques, notamment les commerçants, les agriculteurs, les industriels et artisans au règlement des litiges par l'arbitrage.

La sensibilisation s'est tenue sur le thème « Règlement des litiges commerciaux par arbitrage et médiation ». Elle a été initiée par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, à travers le Centre de médiation et d'arbitrage du Congo. Une trentaine de commerçants, d'agriculteurs, d'industriels et d'artisans a pris part à cette sensibilisation.

L'atelier avait pour objectif d'exhorter ces acteurs économiques à privilégier souvent le règlement des différends par l'arbitrage, terme qui sous-entend mode de règlement des conflits commer-



Les acteurs économiques en pleine sensibilisation/Adiac

ciaux à l'amiable que d'aller en justice. « Lorsqu'il y a un litige entre deux commerçants, les deux parties se déportent au tribunal de commerce pour résoudre leur différend. Mais aujourd'hui, la Chambre de commerce leur offre une

autre alternative, car au lieu d'aller au tribunal, ils peuvent désormais venir au tribunal du commerce qui dispose d'un service dénommé Cemaco (le Centre de médiation et d'arbitrage du Congo) pour traiter leurs conflits commerciaux,

pas par des juges mais par les arbitres », a expliqué Bienvenu Babela, président de la commission nationale de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) L'atelier de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la

vulgarisation des recommandations du traité de l'Ohada, dont la commission a entre autres missions de faire sa promotion. Le rôle de la commission nationale de l'Ohada est de faire la propagande de l'information sur le droit des affaires.

Rappelons que le Cemaco fut créé en 2012 à la Chambre de commerce de Brazzaville, conformément au droit de l'Ohada. Il est une institution d'arbitrage et de médiation chargée de juger des litiges à caractère commercial, et assure la gestion des différends liés au monde des affaires par des experts avertis.

Firmin Oyé

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Les communautés côtières sensibilisées à la lutte contre le chalutage de fond

Afin de réduire l'impact négatif du chalutage de fond en vue d'une gestion durable des pêcheries en République du Congo, un atelier de sensibilisation des communautés côtières à la lutte contre ce chalutage a eu lieu le 23 mai, à Pointe-Noire, en présence de Patrick Ganga Touadi, représentant le directeur départemental de la Pêche et de l'Aquaculture.



Les participants à l'atelier/Adiac

Organisé par l'Association la bouée couronne en partenariat avec la coalition Transform bottom trawling, l'atelier a réuni les parties prenantes à la question, à savoir les acteurs locaux (Pêcheurs artisanaux, communautés côtières), les organisations non gouvernementales, les autorités locales, les experts environnementaux, les gestionnaires des ressources marines, tous venus pour réfléchir et bâtir ensemble les meilleures stratégies et les activités à mener en vue de la sensibilisation contre le chalutage de fond. « L'objectif de l'atelier est de favoriser un dialogue constructif, d'échanger des idées et de concevoir collectivement des actions adaptées au contexte local qui pourront être mises en œuvre sur le terrain », a dit le Dr Patrick Missamba-Lola,

coordonnateur du projet, en présentant les enjeux et les objectifs de l'atelier.

Le chalutage de fond est une pratique de pêche qui a un impact significatif sur les écosystèmes marins, notamment en détruisant les habitats benthiques et en réduisant la biodiversité. Face à ces enjeux environnementaux majeurs, il est essentiel de développer des actions de sensibilisation efficaces, impliquant tous les acteurs concernés afin de promouvoir des pratiques de pêches durables.

Ainsi, après la présentation des activités provisoires par le coordonnateur du projet pour permettre aux participants de bien cerner les enjeux, les travaux en groupe ont été organisés en vue de l'identification et la co-construction des activités à mener sur le terrain. Un tra-

vail collégial qui a eu pour objectif d'approfondir et de sélectionner les idées les plus porteuses. Ce sont, entre autres, sensibiliser les participants aux impacts du chalutage de fond sur les écosystèmes marins et la pêche durable, créer un espace d'échange où toutes les idées sont accueillies sans jugement, favoriser la créativité et l'intelligence collective, identifier et co-construire des activités de sensibilisation innovantes, concrètes et adaptées aux différents publics (Communautés de pêcheurs, grand public, décideurs), élaborer un plan d'action concret avec des responsabilités partagées pour la mise en œuvre des activités, renforcer l'engagement et la mobilisation des acteurs locaux autour de la préservation des fonds marins.

Hervé Brice Mampouya

COOPÉRATION ACADÉMIQUE

200 étudiants congolais présents au Brésil

L'ambassadeur du Brésil, Renato Soares Menezes, a indiqué le 23 mai à Brazzaville que les candidatures des étudiants congolais dans son pays ont battu le record en termes de sélection au niveau africain après l'Angola.



L'ambassadeur du Brésil au Congo/DR

Le diplomate brésilien a donné l'information à sa sortie de l'audience accordée par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé. L'entretien entre les deux hommes a porté sur le programme brésilien pour les étudiants étrangers dont le cas du Congo.

D'après lui, cette année, le Brésil a accueilli plus de 200 étudiants congolais contre 120 l'année dernière. L'étudiant est libre de choisir le secteur dans lequel il veut suivre ses études après son admission. Il passera six mois d'apprentissage de la langue portugaise avant de passer un examen pour poursuivre ses cours de graduation dans les différentes universités du Brésil.

L'ambassadeur a profité de l'occasion pour informer le ministre de la graduation des cours dans tous les secteurs de l'enseignement : sciences humaines, ingénierie, informatique et bien d'autres.

Précisons que l'échange entre l'ambassadeur du Brésil et le ministre de l'Enseignement technique et professionnel s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines, notamment technique, scientifique et culturel.

Lydie Gisèle Oka

VILLES AFRICAINES

L'avenir face à l'explosion démographique

Avec une urbanisation galopante, l'Afrique se prépare à un défi de taille. Un rapport souligne la nécessité urgente d'une planification et d'une gouvernance robustes pour éviter la crise.

Face au boom démographique, les villes africaines doivent relever d'immenses défis urbains. D'ici à 2050, le nombre de citadins africains devrait doubler, passant de 700 millions à 1,4 milliard. « En l'absence d'une planification considérable et d'actions, la croissance urbaine finira par des implantations informelles et tentaculaires, des bidonvilles peuplés de jeunes, pauvres, disposant souvent de peu d'opportunités », a déclaré le directeur de Cities Alliance, Greg Munro, en ouvrant la conférence consacrée à la présentation du rapport « Dynamiques de l'urbanisation africaine 2025 ». « Nous devons agir, nous devons planifier dès maintenant », a-t-il lancé. Ce rapport permet de plonger dans les dynamiques urbaines qui vont transformer le continent. Défi urgent et opportunité sans précédent, pour les auteurs, la transition urbaine de l'Afrique nécessite une planification, une gouvernance efficace et des stratégies de financement novatrices. Il est conçu comme un outil de réflexion pour les décideurs politiques et les partenaires au développement, les analystes et les experts afin d'établir des recommandations concrètes pour que les villes de demain soient les plus efficaces possibles, inclusives et durables.

Un défi à la mesure de l'Afrique

« Il est impératif de commen-



Lagos, Nigeria, le 16 décembre 2019. Pius Utomi Ekpei/AFP

cer la planification dès maintenant », a déclaré le chef de la division villes et urbanisation de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Philipp Heinrigs. Cela implique bien sûr que les décideurs politiques ainsi que les acteurs économiques et sociaux s'emparent du sujet. L'impact bénéfique sur l'environnement et le développement économique et social sera d'autant plus important que la planification sera réalisée avant l'expansion urbaine. L'aménagement urbain impacte tous les aspects de la vie quotidienne dans la cité : accès à l'emploi, aux services, à la santé, aux transports. Dès lors se pose la question

du manque de ressources humaines dédiées et des fonds alloués aux questions d'urbanisation. À l'horizon 2050, le Nigeria devrait compter deux immenses mégapoles de plus de 30 millions d'habitants, Lagos et Onitsha. Pour se projeter dans la gestion de ces villes urbaines tentaculaires, il faut changer son regard : « développer de nouvelles idées et des programmes qui soient plus adaptés aux contextes et aux réalités locales, mieux exploiter les données et les nouvelles technologies et inclure systématiquement les considérations environnementales et de durabilité », détaille Philipp Heinrigs. Un des enjeux sera

d'intégrer les questions climatiques en déployant des stratégies d'atténuation et d'adaptation. Il s'agit notamment d'empêcher le développement urbain dans des zones à risques, mais aussi de penser des villes adaptées face à la montée des températures.

La planification : clé de l'avenir des villes africaines et l'apport du secteur informel

« Plus de la moitié de la population du continent est tributaire du secteur informel pour son emploi, son logement et sa consommation de biens et services », commentent les auteurs du rapport. La planification doit l'intégrer afin que

le déploiement des services et les investissements urbains aient des bases réelles. « Nous devons arrêter de considérer l'informalité comme un ennemi », ajoute Julian Baskin, urbaniste principal chez Cities Alliance. Il existe des services dans les zones d'habitat informel. Certes, ils sont souvent de mauvaise qualité et à un prix plus élevé, mais il est possible de travailler avec les habitants et les fournisseurs de services afin de les améliorer. Une urbanisation réussie ne peut se faire sans une gouvernance efficace, insiste le rapport. Celle-ci doit être inclusive et ancrée dans une forte implication locale. « La centralisation et le cloisonnement actuels devraient céder la place à une gouvernance urbaine intégrée et inclusive, fondée sur une collaboration active et une coordination entre les différents niveaux de gouvernement, ainsi que sur le transfert des responsabilités et des ressources nécessaires », soulignent les auteurs du rapport. « La décentralisation engagée doit s'appuyer sur un transfert des compétences et des financements vers les collectivités territoriales », martèle François Paul Yatta, directeur de programmes à Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique. « Si vous voulez avoir un impact, tournez-vous vers les collectivités territoriales », a tranché Rohey Malick Lowe, maire de Banjul.

Noël Ndong

RENFORCEMENT DES LIENS SINO-AFRICAINS

Ouverture d'une grande exposition commerciale dans le centre de la Chine

La quatrième édition de l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique se tiendra à Changsha, capitale de la province centrale du Hunan, du 12 au 15 juin, avec plus de 12 000 participants attendus, ont annoncé les organisateurs lors d'une conférence de presse, le 21 mai, à Beijing.

Organisée conjointement par le ministère chinois du Commerce et le gouvernement provincial du Hunan, l'exposition est l'un des plus importants événements dans le domaine de l'économie et du commerce entre la Chine et l'Afrique cette année. Plus de 2 800 entreprises, associations commerciales et institutions financières de Chine et d'Afrique se sont inscrites, ainsi que des représentants de quarante-quatre pays africains, de six organisations internationales et de vingt-trois régions provinciales chinoises.

Sur le thème « La Chine et l'Afrique

: ensemble vers la modernisation », l'exposition biennale présentera des expositions dans des secteurs tels que les technologies et équipements miniers intelligents, l'énergie propre, les machines agricoles modernes et les équipements de construction. Plus de vingt événements économiques et commerciaux sont prévus pendant l'exposition.

Shen Yumou, chef du département provincial du Commerce du Hunan, a déclaré que 128 projets de coopération d'une valeur totale supérieure à 7 milliards de dollars ont été proposés

à la signature ou au rapprochement au cours de l'exposition, couvrant des domaines tels que la fabrication, l'électricité et l'énergie, le transport, les services d'information, la culture et les soins de santé.

Lancée en 2019, l'exposition est devenue une plateforme majeure pour renforcer la coopération économique entre la Chine et l'Afrique. Shen Xiang, directeur du département de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique du ministère du Commerce, a déclaré que l'événement devrait donner un nouvel élan à la collaboration pratique entre les deux parties.

La Chine est le premier partenaire commercial de l'Afrique depuis seize années consécutives, a déclaré Tang Wenhong, ministre assistant du Commerce. En 2024, les échanges commerciaux entre la Chine et les pays africains ont atteint un niveau record de 295,6 milliards de dollars, soit une hausse de 4,8% par rapport à l'année précédente, tandis que les importations en provenance d'Afrique ont atteint 116,8 milliards de dollars, soit une hausse de 6,9% par rapport à l'année précédente.

Xinhua



UBA et l'histoire africaine, un héritage d'impact

L'Afrique d'aujourd'hui est un « Géant » en pleine mutation. Les différentes politiques Economiques et Sociales mises en œuvre à travers le Continent témoignent de cette volonté, des différents pays de s'orienter vers une intégration Economique Inclusive et portée principalement par les Africains pour les Africains.

La dynamique est lancée vers un continent plus intégré, plus résilient et plus ambitieux. Des projets concrets, des collaborations régionales comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) ou le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) qui permettent aux pays africains de renforcer leurs échanges, d'aligner leurs politiques industrielles et de bâtir des chaînes de valeur régionales sont des parfaits exemples.

Le Groupe UBA, depuis sa création incarne cet idéal, ce rêve. Celui ou l'Afrique s'appuie sur le potentiel Africain pour se développer pour les Africains.

Aujourd'hui présent dans plus de 20 pays en Afrique, le groupe Bancaire panafricain accompagne ces mutations économiques du continent, soutient les États dans leurs stratégies de développement durable et facilite le commerce intra-africain.

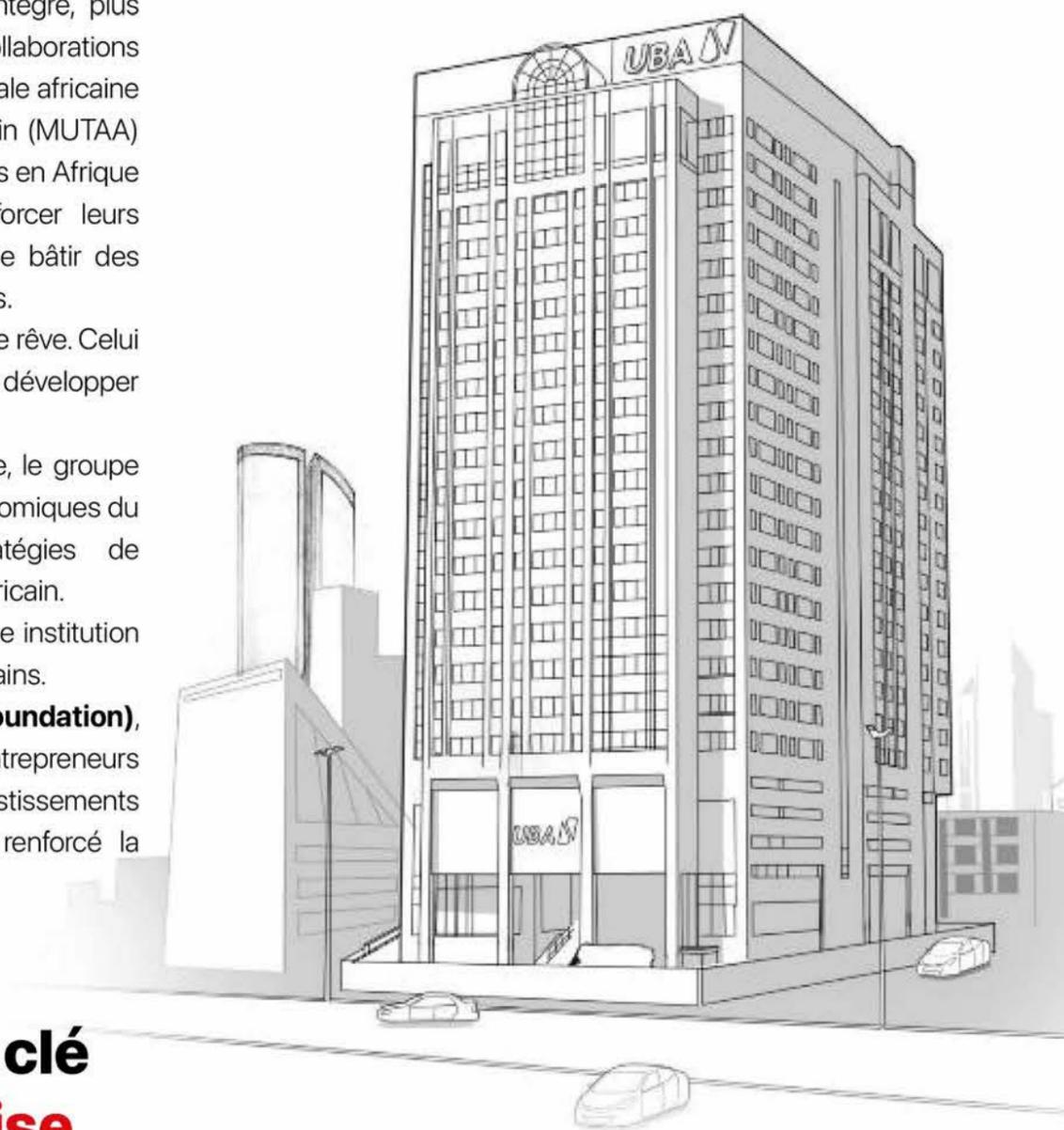
UBA n'est pas qu'un simple groupe Bancaire ; c'est une institution qui reflète les aspirations de plus de 1,6 milliards d'Africains.

À travers son réseau et sa fondation (**Tony Elumelu Foundation**), le groupe UBA a déjà soutenu plus de 15 000 entrepreneurs africains dans 54 pays à travers l'Afrique, facilité les investissements transfrontaliers au financement par syndication et renforcé la stabilité financière dans plusieurs régions.

UBA Congo : un acteur clé de l'économie congolaise

Au Congo Brazzaville, UBA s'impose comme un partenaire incontournable de l'économie nationale. Grâce à ses services bancaires adaptés aux besoins locaux, sa politique d'inclusion financière et son accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et industries, la banque contribue activement à la croissance et à la diversification de l'économie du pays. Elle facilite l'accès au crédit, soutient les initiatives entrepreneuriales, et promeut la bancarisation des populations à travers la digitalisation et ses canaux numériques. UBA Congo est également un acteur responsable, engagé dans des actions citoyennes, éducatives et sociales à travers la Fondation UBA. Par son ancrage local et sa vision panafricaine, la banque participe à l'intégration de l'économie congolaise dans les dynamiques régionales.

Célébration de la Journée Mondiale de L'Afrique - 25 mai



Elle joue un rôle essentiel dans le financement des projets publics et privés, et constitue un pont entre le Congo et le reste du continent.

L'Afrique n'est plus qu'un simple continent attentiste et en marge du développement. Elle est en perpétuelle mutation, portée par ses peuples, ses ressources et sa jeunesse. L'intégration économique, l'inclusion sociale, l'innovation entrepreneuriale et la solidarité régionale sont les piliers d'une renaissance panafricaine. Les institutions comme l'Union africaine, les banques panafricaines comme UBA, et les acteurs du secteur privé, chacun à leur échelle, doivent continuer à construire cette Afrique nouvelle. L'heure est venue de faire de l'unité africaine une réalité économique, de financer notre avenir avec nos ressources, et de raconter nous-mêmes notre histoire. Une histoire de progrès, d'ambition et de fierté partagée.

TRANSPORT MARITIME

Le port de Pointe-Noire et le groupe français Haropa liés par un partenariat

Un protocole d'accord a été signé, le 23 mai à Paris, en France, entre le Port autonome de Pointe-Noire et le groupe français Haropa (Havre-Rouen-Paris). Il prévoit le partage d'expériences en matière de gestion portuaire, de logistique ainsi que l'adoption des meilleures techniques en matière d'innovation et de durabilité.

L'accord, approuvé en présence du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, vise à échanger sur les problématiques qui touchent le secteur du transport maritime, à optimiser la chaîne logistique, à verdir les opérations maritimes et à partager les bonnes pratiques en lien avec les objectifs de développement durable. « Par votre présence, le président Denis Sassou N'Guesso donne une importance particulière à cet accord. Celui-ci contribuera à renforcer les capacités des agents du port autonome de Pointe-Noire, qui pourront bénéficier de l'expertise reconnue de Haropa », a déclaré la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. La signature de cet accord



marque une nouvelle étape dans le développement du port de Pointe-Noire. Selon le

directeur général de cet établissement public, Séraphin Balla, ce partenariat permettra

au port de se conformer aux normes internationales. « Au cours des vingt dernières

La photo souvenir des officiels DR

années, des investissements considérables ont été réalisés, et aujourd'hui, le port a acquis une certaine envergure qui nécessite une mise à jour et une formation du personnel. Nous avons donc pensé que notre partenaire Haropa pourrait nous apporter l'expertise nécessaire pour garantir que les services rendus par notre port respectent les meilleures pratiques des grands ports du monde », a-t-il expliqué.

Il convient de souligner que cet accord repose sur quatre axes principaux : le partage d'expertises à travers des échanges sur la gestion logistique, les meilleures pratiques en matière de gestion portuaire, la promotion de l'innovation visant à réduire l'empreinte carbone ainsi que la durabilité.

Fiacre Kombo

EDUCATION

L'école internationale turco-congolaise Maarif présente ses projets scientifiques innovants

L'école internationale Maarif Kinshasa-Brazzaville a organisé, le 23 mai à Brazzaville, la première édition du Festival des sciences, des arts et culinaires (FSAC) Congo.

L'événement s'est déroulé en présence de l'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Türemen; des représentants des membres du gouvernement; des conseillers en charge de l'éducation; de l'inspecteur général de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation; du directeur de l'école internationale turco-congolaise Maarif Brazzaville et celui de l'école internationale turco-congolaise Maarif Kinshasa; du corps enseignant et du personnel administratif.

Au cours de la cérémonie marquée par une exposition photo et culinaire, les élèves ont présenté divers projets scientifiques et technologiques innovants ainsi que des œuvres artistiques créatives qui ont retenu l'attention du public, à l'instar du détecteur d'obstacle pour les malvoyants, du prototype de main robotique, du générateur électronique, du plastique électrochimique, du plastique biodégradable, etc.

A cette même occasion, les parents et plusieurs autres invités de marque ont découvert et dégusté différents mets issus de

nombreuses cultures du monde (Congo, Côte d'Ivoire, Chine, Yémen, Nigeria, Maroc, Syrie, Centrafrique, République démocratique du Congo (RDC), Tchad, Mali, Liban, Turquie, Cameroun, Benin, Gabon, Zimbabwe, etc).

Des récitals, un spectacle de danse traditionnelle et moderne de Turquie, de la RDC et du Congo ont été présentés tour à tour par les élèves de l'école internationale turco-congolaise Maarif.

Lors de l'exposition, l'on a pu admirer, entre autres, les portraits des présidents congolais, Denis Sassou N'Guesso, et de turc, Recep Tayyip Erdoğan; des œuvres en peinture représentant des figures emblématiques de l'Afrique comme Nelson Mandela.

Selon le directeur général de l'école internationale turco-congolaise Maarif Brazzaville, Muttalip Cansizoglu, la Fondation Maarif de Turquie a pour mission « de former une jeunesse consciente, innovante et productive, apte à relever les défis de demain ».



L'ambassadeur de Turquie et le directeur général de l'école turco-congolaise Brazzaville face aux élèves présentant leurs projets / Adiac

« **Une célébration du savoir, de la créativité et du vivre-ensemble** »

« Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à la Fondation Maarif de Turquie, à son président ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration qui, sans hésiter, ont mis à la disposition de notre école les équipements scientifiques et matériels de laboratoire nécessaires pour stimuler l'apprentissage par le projet. C'est une célébration du savoir, de la créativité et du vivre-ensemble », a déclaré Muttalip Cansizoglu.

De son côté, l'ambassadeur

de la Turquie au Congo, Hilmi Ege Türemen, a indiqué que « Ce festival, dans sa toute première édition, est d'une importance capitale car il valorise la recherche, les arts auprès du grand public, et notamment du jeune public. A travers cette activité, la Fondation Maarif voudrait encourager les jeunes à l'excellence dans l'innovation et la créativité artistique, afin de ne pas laisser tarir leurs vocations, car la Turquie est un pays à la pointe de la recherche scientifique et technologique et est très engagé dans

la promotion de la créativité des jeunes ». L'engagement de la Fondation Maarif de Turquie et l'implication de tout le personnel de l'école dans cette édition 2025 contribuent, selon lui, « à la richesse et au succès de ce festival scientifique, artistique et culinaire, dont le contenu est diversifié ». Les écoles internationales Maarif sont gérées par la Fondation Maarif, une fondation publique turque créée en 2016. Elle est responsable de la création et de la gestion d'établissements scolaires allant du préscolaire à l'enseignement supérieur dans différents pays.

Yvette Reine Boro Nzaba



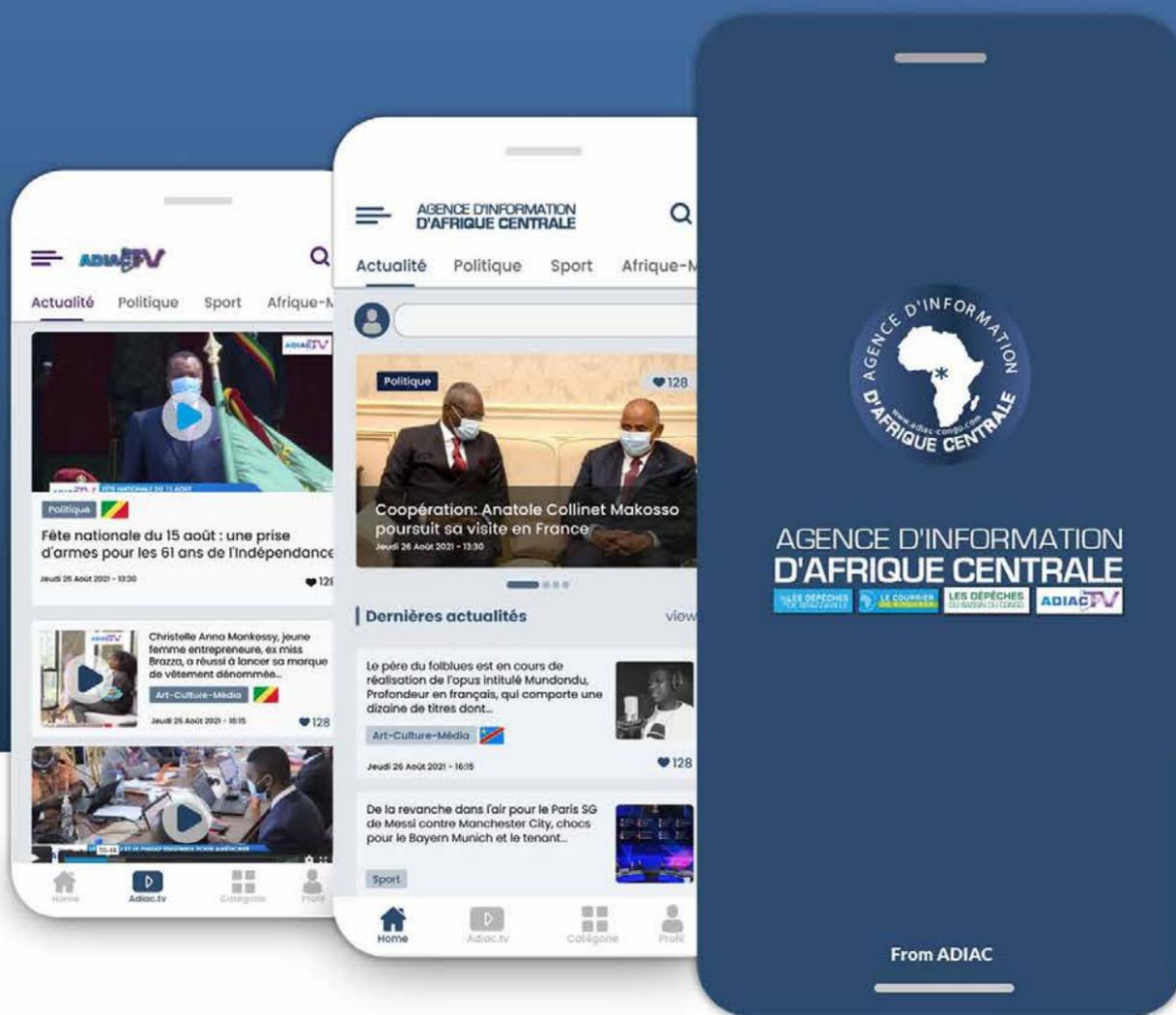
AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV



TELECHARGEZ L'APPLICATION MOBILE

ADIAC CONGO



Scannez le QR code pour télécharger l'application

RDC

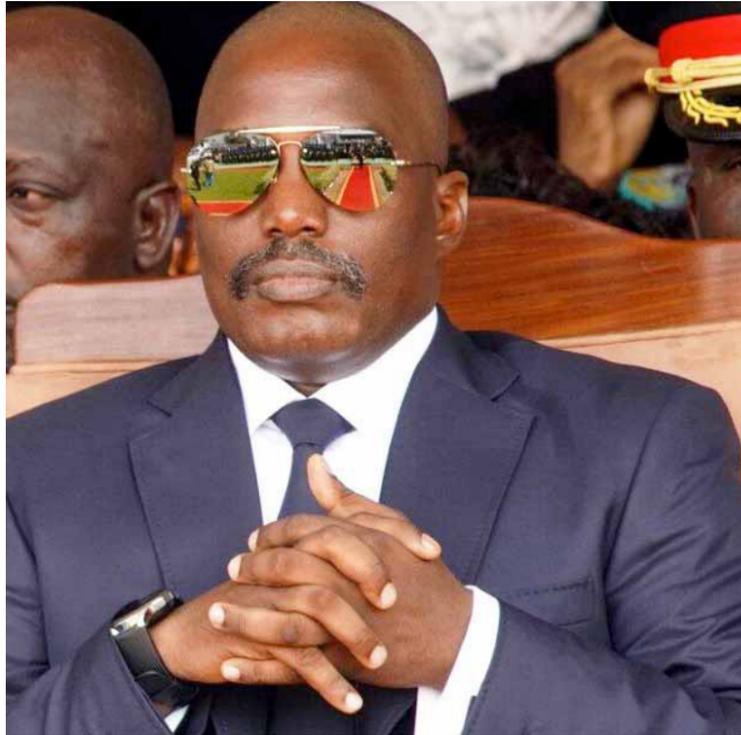
Joseph Kabila perd son immunité de sénateur à vie

Le Sénat de la République démocratique du Congo (RDC) a acté le 22 mai la levée des immunités dont bénéficiait jusque-là Joseph Kabila en tant que sénateur et ancien chef de l'Etat.

Le vote des membres de la chambre haute du Parlement de la République démocratique du Congo (RDC) a été largement majoritaire avec quatre-vingt-huit voix pour, trois abstentions et cinq contre. L'ex-président est accusé de « trahison » par les autorités de Kinshasa qui dénoncent sa complicité supposée avec les rebelles du M23/AFC.

Ne se trouvant pas sur place en RDC, Joseph Kabila a réagi, le 23 mai, à travers une déclaration dans laquelle, posant devant le drapeau et les armoiries du pays qu'il a dirigé de 2001 à 2019, il a fustigé une décision motivée par la vengeance politique et les relents antidémocratiques du régime de son successeur : « Continuer à me taire m'aurait rendu poursuivable devant le tribunal de l'histoire pour non-assistance à plus de 100 millions de compatriotes en danger », s'est-il défendu. Ses partisans au sein du Front commun pour le Congo y voient une « chasse aux sorcières ».

L'ancien dirigeant déchu de son immunité de sénateur à vie s'at-



tend à être poursuivi par la justice militaire de son pays pour « haute trahison, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et participation à un mouvement insurrectionnel ». Confrontée à une insécurité grandissante à l'Est de son territoire

depuis plusieurs décennies, la RDC a vu les provinces du Nord et du Sud Kivu tomber aux mains des rebelles du M23/AFC avec lesquels elle a entamé de laborieux pourparlers.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Des soupçons de détournement de fonds pèsent sur Constant Mutamba

Le ministre de la Justice, Constant Mutamba, est depuis quelques jours dans le collimateur du procureur général de la République près la Cour de cassation, plus que déterminé à le poursuivre au sujet d'un présumé détournement de fonds publics.

Le montant détourné est évalué à trente-neuf millions de dollars, alloués à la construction d'un complexe pénitentiaire à Kisangani, dans la province de la Tshopo. Cet argent aurait emprunté une destination inconnue et le ministre serait censé, d'après le procureur général de la République, y apporter l'éclairage nécessaire.

C'est sur ces entrefaites que la chambre basse du Parlement avait été saisie d'une requête du procureur général de la République sollicitant la levée des immunités parlementaires du ministre Constant Mutamba en vue de l'ouverture d'une instruction judiciaire à sa charge. Dans son réquisitoire, le procureur général de la République l'accuse de n'avoir pas respecté les procédures régissant l'attribution des marchés publics. Le choix porté sur l'entreprise Zion Construction sans l'aval de la Première ministre ni de tous les organes de contrôle est jugé complaisant.

À en croire le réquisitoire du procureur général de la République, ladite entreprise n'existe que depuis un an, ne dispose d'aucun personnel administratif et ne possède qu'un capital de seulement cinq mille dollars américains. Cette façon de faire trahit des velléités de détournement dans le chef du ministre, se convainc le procureur général de la République. L'Assemblée nationale a finalement décidé de mettre en place une commission spéciale qui devra auditionner le ministre incriminé avant l'étape de l'autorisation de l'ouverture de l'information judiciaire à son encontre. Dossier à suivre.

Sylvain Andema

MENACE DE GUERRE NUCLÉAIRE

L'Afrique plaide pour une interdiction totale

Dans un contexte de montée des tensions géopolitiques marqué par la guerre en cours entre la Russie et l'Ukraine et les enjeux stratégiques entre les États-Unis, l'Otan et la Russie concernant la sécurité en Europe, la question des armes nucléaires retrouve une place centrale dans les préoccupations mondiales.

Récemment, la Russie a ouvertement menacé d'utiliser des armes nucléaires, tandis que le Royaume-Uni et la France envisagent d'augmenter rapidement leurs stocks d'armes nucléaires. L'Allemagne, la Pologne, la Suède, la Finlande, la Corée du Sud et le Japon cherchent à se doter d'armes nucléaires. Des quantités de débris projetés dans l'atmosphère bloqueraient la lumière du soleil, entraînant une chute brutale des températures mondiales. Il serait beaucoup plus difficile de cultiver des denrées alimentaires dans le monde entier. L'Afrique serait particulièrement touchée. La sécurité alimentaire du continent serait gravement menacée. Ce qui pourrait entraîner des migrations massives, perturber les chaînes d'approvisionnement et provoquer l'effondrement des structures qui assurent l'ordre public. Face à cette menace croissante, comment les pays africains peuvent-ils réagir ?

Une occasion historique

pour l'Afrique de faire contrepoids

Excepté le Soudan du Sud, tous les États africains respectent le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il s'agit d'un accord international qui limite cette prolifération. De plus, quarante-trois États africains sont allés plus loin en adhérant au Traité de Pelindaba qui établit une zone exempte d'armes nucléaires sur le continent. Ce traité a été négocié avec la conviction qu'il « protégerait les États africains contre d'éventuelles attaques nucléaires sur leur territoire ». Alors que les conflits et l'incertitude poussent de nombreux dirigeants occidentaux à soutenir la course aux armes nucléaires, les dirigeants africains ont une occasion historique de faire contrepoids. La participation massive des États africains à ce traité offre au continent un levier pour répondre frontalement aux risques liés aux armes nucléaires.

Un monde fragmenté

D'un côté, les États dotés d'armes nucléaires s'accrochent à la dissuasion pour assurer leur sécurité nationale. Ils insistent sur le fait que la possession d'arsenaux nucléaires les met à l'abri (États-Unis, Russie, Royaume-Uni, Chine, France, Inde, Pakistan, Israël et Corée du Nord) car ils possèdent 12 331 têtes nucléaires en 2025. L'utilisation de 10 % de ces armes pourrait perturber le climat mondial et menacer la vie de 2 milliards de personnes. De l'autre côté, les pays africains et d'autres États non dotés d'armes nucléaires dénoncent les dangers inacceptables que fait peser la dissuasion nucléaire sur l'ensemble de la communauté internationale. Cette majorité mondiale défend l'idée que la véritable sécurité passe par l'élimination des menaces nucléaires. En mars dernier, dix-sept pays africains ont officiellement reconnu que la dissuasion nucléaire constituait une préoccupation majeure en matière de sécurité.

Pour les États non nucléarisés, il est inacceptable qu'ils soient exposés à des risques nucléaires qu'ils n'ont ni provoqués ni approuvés, et pour lesquels personne ne rend compte. Leur élimination constitue une priorité légitime et relève pleinement de la responsabilité des États. Ils considèrent que l'élimination des risques nucléaires « est une préoccupation et une responsabilité nationale primordiales et légitimes ». Ils ont appelé les États dotés d'armes nucléaires à y mettre fin. La dégradation de l'environnement sécuritaire mondial est telle qu'un changement notable s'opère dans la manière dont les États parties au Traité d'interdiction perçoivent la menace nucléaire.

La menace nucléaire et la sécurité nationale

Le désarmement nucléaire n'est plus seulement une préoccupation humanitaire ou morale pour ces États, c'est désormais une question de sécurité nationale. A titre de rappel, les essais

nucléaires dans le désert du Sahara dans les années 1960, lorsque la France a fait exploser des bombes nucléaires en Algérie, ont eu des conséquences dévastatrices : la contamination radioactive généralisée a causé des problèmes de santé durables, déplacé la population et laissé de vastes zones endommagées sur le plan environnemental et dangereuses pour les générations futures. Lors des discussions, les délégués ont demandé si leurs propres préoccupations en matière de sécurité nationale avaient moins de valeur que celles des États dotés d'armes nucléaires. Les dirigeants africains, aux côtés de leurs alliés signataires du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, cherchent à redéfinir ce que signifie réellement la « sécurité nationale » à l'ère nucléaire. Ils ont fait le choix de placer la vie humaine, le développement et le droit international au-dessus de la menace d'une force destructrice.

Noël Ndong

CINÉMA

«Rhode Makoumbou, une artiste au pays des grandes femmes» sur grand écran

La projection du film « Rhode Makoumbou, une artiste au pays des grandes femmes », réalisé par le cinéaste Christian Van Cutsem, a eu lieu le 23 mai à 20h, à l'Espace Kongolya, à Ixelles Matongé, en Belgique. L'entrée était gratuite. Outre la projection du film était prévue également une exposition dont le vernissage le 22 mai et Rhode Makoumbou était l'artiste à l'honneur.

L'exposition organisée par le centre culturel Kongolia abritera les œuvres de l'artiste Rhode Makoumbou, artiste à l'honneur. Ses expositions dont celle-ci qui s'inscrit dans le cadre de l'échange et du partage de ses idées, de sa démarche artistique et même de son savoir-faire, sont des propositions de voyage à travers une partie de la culture congolaise. C'est donc un moment de grand partage. La particularité de cette cent-cinquante-et-unième exposition de Rhode Makoumbou depuis qu'elle en Belgique, c'est qu'au même moment il y aura la projection du film qui montre bien les étapes de la création de ses œuvres d'art. Les objectifs visés à travers cette exposition sont, entre autres, de promouvoir l'art congolais à travers le monde. Dans cet élan, Rhode Makoumbou voudrait bien promouvoir l'Espace Mak qui est sa propriété.

Situé au quartier Mansimou, dans le huitième arrondissement de Brazzaville, Madibou, l'Espace Mak, ouvert en août 2021, est géré en permanence par une artiste peintre, Milcah Makoumbou, tout simplement parce que sa propriétaire Rhode Makoumbou est à cheval entre la Belgique et le Congo. L'Espace Mak a été créé donc pour valoriser l'art congolais et aussi répondre aux besoins des enfants du quartier qui veulent apprendre le dessin, la peinture et à l'avenir la musique. « Je gère l'Espace Mak.



Rhode Makoumbou

De temps en temps, je reçois des enfants qui viennent chaque samedi pour apprendre le dessin. Nous le faisons gratuitement, parce qu'on veut apprendre aux enfants à faire de la peinture un jour comme nous. Les gens qui viennent ici apprécient cet espace qui est très bien entretenu. Nous avons des tableaux, des sculptures, et tout ce qui est

exposé est à vendre, excepté les trois tableaux de notre défunt papa, lui aussi artiste peintre. C'est lui notre précurseur », a expliqué Milcah Makoumbou. Avant de préciser qu'elle n'est qu'artiste peintre, alors que Rhode Makoumbou, sa grande sœur, est une artiste presque complète. Elle est dans la peinture, la sculpture, et joue à la guitare, ... « Rhode est

une artiste qui fait la fierté du Congo à l'international, on doit l'encourager pour qu'elle aille toujours de l'avant. Que son exposition connaisse un franc succès. En retour, je souhaite aussi un jour exposé à ses côtés. Cela sera une meilleure exposition exceptionnelle, parce que ce sont deux Makoumbou qui seront sur la même scène d'exposition », a-t-elle manifesté le désir.

Un espace à la mémoire de David Makoumbou

Mme Makoumbou née Elisabeth Moussayandzi, secrétaire bureautique de formation, mère biologique de Rhode, Ehud, Milcah et Naomie Makoumbou, explique comment est venue l'idée de créer l'Espace Mak par Rhode Makoumbou. « L'Espace Mak, c'est la maison que mon défunt mari David Makoumbou m'a laissée, et que l'on a transformé après son décès et comme il l'avait voulu lui-même, en galerie. Il disait, après mon départ il faut valoriser toutes les œuvres qui s'y trouvent, parce qu'il était lui-même grand peintre. C'est lui qui a donné le goût de la peinture et des œuvres d'art à tous les quatre enfants qui sont, d'ailleurs, des artistes peintres. Il disait, faites de ce lieu un atelier, une galerie d'œuvres d'art. Et nous l'avons concrétisé après son départ », a expliqué Mme Makoumbou.

Elle a poursuivi en indiquant que c'est pour valoriser les valeurs africaines en général et congolaises en particulier qui tendent à disparaître que cet espace est créé. Parce que les jeunes générations ne sauront pas ce qui s'est passé ; comment les ancêtres ont vécu ; d'où il faut visualiser, manifester et montrer sur le dessin au tableau, c'est l'idée première. « Là où mon mari se trouve au paradis, il est à l'aise, parce que son vœu est exaucé. On dit souvent que les artistes ne meurent pas, car de par leurs œuvres, ils sont vivants. Avec cet espace, et de temps en temps lorsque je vois ses œuvres, je le retrouve et cela me donne une paix intérieure. Aux enfants, je les encourage à ne pas baisser les bras, sinon que continuer à travailler pour valoriser ces œuvres de notre culture qui tendent à disparaître. Mon mari a trois tableaux exposés dans la galerie, ce sont des tableaux de prestige pour montrer son style, parce que ses tableaux ne sont pas à vendre. Ils représentent un marché, un sous bois et un style qu'on appelle le surréalisme », a-t-elle souligné.

Artiste talentueuse, Rhode Makoumbou est détentrice d'un «Grand prix des Arts et Lettres» en 2013, et a été décorée en 2014 au grade d'Officier dans l'ordre du dévouement congolais.

Bruno Zéphirin Okokana

AFRIQUE

La restitution des objets d'art, une quête de justice et de mémoire

Dans de nombreux musées occidentaux sont exposés des objets d'art chargés d'histoire, qui ont été arrachés à leur terre natale pendant la colonisation. Au-delà de simples objets, c'est une part de l'histoire et de l'identité africaines qui est en jeu.

La question du retour des œuvres d'art en Afrique reste méconnue du grand public en France. La réalisatrice franco-sénégalaise Mati Diop a porté ce sujet en haut de l'affiche avec le film Dahomey paru en septembre 2024, où elle raconte comment vingt-six trésors royaux de l'ancien royaume du Dahomey quittent Paris pour être rapatriés définitivement vers leur pays d'origine, la République du Bénin. Un vent de changement souffle, avec des voix qui réclament justice et réparation, mais aussi la réactivation d'une mémoire collective trop longtemps oubliée.

Au-delà des objets, la mémoire

Le pillage des biens culturels africains est un héritage douloureux de la colonisation. Statues sacrées, masques rituels, manuscrits anciens... : autant de fragments d'une identité volée. Réduits au statut de curiosités exotiques ou d'icônes du marché de l'art, ces objets ont alimenté les collections des musées occidentaux, perpétuant une vision déformée de l'histoire africaine. Selon le rapport de Felwine Sarr Bénédicte Savoy, on estime que 500 000 objets africains sont conservés dans des galeries européennes, et en France,

240 musées ont des collections africaines de ce type. La plupart des objets ne sont pas exposés. Prendre un exemple précis peut aider à comprendre les enjeux et les attentes. Les «Bo des Agojiée» sont des amulettes des Amazones du Danxomè, conservées dans les réserves du Musée du quai Branly - Jacques Chirac à Paris. Elles ont été arrachées aux corps des guerrières tombées au combat, lors de la bataille de Cotonou en 1890. Professeure de sociologie à l'Université Paris Nanterre et spécialiste de la restitution, Saskia Cousin mène des enquêtes avec et auprès des personnes héritières des communautés spoliées. Avec sa doctorante Madina Yéhouétomè, originaire d'Abomey, elle est partie pour la rencontre de la reine Tasi Hangbé, des responsables de cultes et des descendantes des Agojiée. Ces dernières ont gardé la mémoire de ces amulettes, de leurs noms, de leurs pouvoirs et de significations profondes. Ce ne sont pas de simples «objets», mais des porteurs de mémoire, des témoins de l'histoire et de la culture béninoise. Pour ces amulettes comme pour tant d'autres matrimoines et patrimoines, la restitution est essentielle pour permettre à leurs



Ballet des Agojiée au Festival International de Porto-Novo © Manoel Lauriano

héritières de se réapproprier une part de leur histoire et de construire leur avenir avec plus de sérénité.

Un dialogue nécessaire

Si certaines familles demandent ces objets depuis plusieurs décennies, l'organisation en Afrique et aux Antilles pour une réclamation officielle remonte à une vingtaine d'années. « Il y a toujours eu des réclamations, les premières datent des spoliations... En 2005, Christiane Taubira a porté officiellement la demande de restitution de la famille des descendants

du roi Gbéhanzin, spolié lors du sac d'Abomey en 1892 », a rappelé Saskia Cousin. Dans les pays concernés, des musées nationaux aux activistes, en passant par les intellectuels et les artistes, les voix s'unissent pour exiger la restitution de ces biens culturels. Un dialogue constructif entre l'Afrique et l'Occident est essentiel pour trouver des solutions justes et équitables. Les musées occidentaux et le marché de l'art doivent reconnaître l'importance de cette restitution et s'engager à coopérer. Cependant, des difficultés juridiques persistent. Les législations

nationales et internationales sont complexes et peu adaptées à la question de la restitution.

Des solutions innovantes pour un avenir partagé ?

Depuis 2022, les Allemands, Suisses et Néerlandais ont restitué des milliers de biens aux pays spoliés, en particulier le Nigeria. La France attend toujours le vote d'une loi-cadre. Et d'ici là, d'autres formes de coopération peuvent être envisagées. Les expositions temporaires, les prêts de longue durée, la création de musées virtuels..., autant de pistes à explorer pour permettre aux Africains de se réapproprier leur patrimoine. La coopération scientifique et technique peut favoriser la valorisation de ces œuvres, alors que l'Afrique se dote de nouveaux musées. Il est également important de soutenir la recherche sur l'histoire et la provenance des objets, afin de faciliter leur retour. La restitution des biens culturels africains spoliés est une étape essentielle pour construire un avenir plus juste et plus respectueux. C'est un acte de réparation, mais aussi un moyen de renouer avec un passé trop longtemps occulté.

Noël Ndong

LIVRE

« A la découverte de la République du Congo au fil de l'eau » présenté à Paris

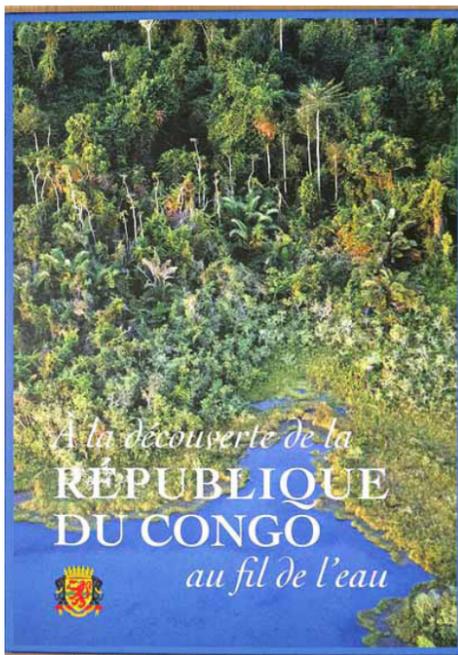
Préfacé par le président du Congo, Denis Sassou N'Gusso, le livre « A la découverte de la République du Congo au fil de l'eau », paru aux éditions Marque-Pages, met en valeur la beauté et la richesse des forêts primaires et de l'aqua système congolais dans toute sa diversité et des rives de l'océan Atlantique. Il a été présenté le 22 mai au Bristol à Paris, en France, en présence de son préfacier.

Édité par Michel Duplessier et produit par Ipanama, le livre « A la découverte de la République du Congo au fil de l'eau », portant sur la problématique environnementale, est un ouvrage de 242 pages toutes nourries de près de 300 sublimes photos partant des côtes de l'Atlantique aux forêts denses et humides du Nord Congo. Des photos éblouissantes et merveilleuses qui attirent des observateurs avertis, réalisées par Thierry Foulon, fruit de nombreux séjours dans le pays. « A la découverte de la République du Congo au fil de l'eau » est à vrai dire un voyage iconographique à travers le Congo, mettant en exergue la beauté des paysages, la richesse de la faune et l'exubérance de la flore. Les textes de cet ouvrage sont des petits poèmes posés délicatement au fil de l'eau par Anne Bassi.

Le livre a pour ambition de toucher ses lecteurs, d'éveiller leur

conscience et de servir de source d'inspiration à ceux qui cherchent à comprendre et à protéger la nature en conciliant respect du vivant et défis du développement. La forêt du bassin du Congo étant devenue aujourd'hui le premier puits de carbone de la planète, séquestrant annuellement six fois plus de carbone que l'Amazonie dégradée par une activité humaine non maîtrisée. Le préfacier, Denis Sassou N'Gusso, a été aussi un directeur éditorial de premier ordre suivant avec attention semaine après semaine la réalisation de cet ouvrage, car au-delà d'aimer les livres, il est très sensible aux enjeux de la préservation de la biodiversité. Pour son auteur, ce livre est un tirage limité à trois cents exemplaires numérotés.

La cérémonie de présentation de



cet ouvrage a été marquée aussi par la projection d'un film reflet en vingt-quatre images par seconde; une véritable découverte,

un voyage au Congo auquel l'assistance y a été plongée. L'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, a remercié tous ceux qui ont participé à la cérémonie. « Au nom du président de la République, je voulais justement vous remercier d'être si nombreux à la présentation de cet ouvrage qui en réalité présente le Congo, mais c'est une espèce d'invitation à aller le visiter et ce sera votre visa pour continuer ce voyage », a-t-il dit.

Pour sa part, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, qui s'est imposé comme un leader de la diplomatie verte mondiale, a remercié lui aussi l'auditoire d'être venu à la rencontre de l'Afrique en déclarant: « J'invite tous les amis à visiter l'Afrique et le Congo. Je vous invite jusque dans mon village. Merci d'être nombreux,

c'est un honneur et un plaisir pour moi ».

Ce livre avait déjà été présenté pour une première fois lors de la réception à l'ambassade du Congo en France, le 15 octobre 2024, en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso. Notons que c'est après plusieurs voyages au Congo que le reporter Thierry Foulon a découvert, en septembre 2023, la réserve d'Odzala Kokoua, située au Nord-Ouest du pays, récemment classée au patrimoine mondial de l'Unesco aux côtés de la réserve de la Sangha. Il a été subjugué par ces réserves d'une beauté sauvage et par cette nature tout à la fois secrète, spectaculaire et terrifiante, que lui et son équipe ont souhaité publier un livre grand format sur cette région du monde aussi riche que méconnue.

Bruno Zéphirin Okokana

ROSSOTRUDNITCHESTVO

Quand la culture et l'éducation tissent le lien Russie-Afrique

Chaque 25 mai, le monde célèbre la Journée mondiale de l'Afrique, symbole d'émancipation et de souveraineté retrouvée. En cette veille de commémoration, la Russie a réaffirmé son engagement historique et actuel envers les pays africains, lors d'une conférence en ligne organisée le 22 mai par Rossotrudnitchestvo, son agence fédérale pour la coopération.

Le dialogue, animé en ligne par le directeur de l'agence Rossotrudnitchestvo, Evgueni Primakov, a rassemblé des journalistes issus de près de quinze pays africains, dont la République du Congo. Un thème central a guidé les échanges : « Coopération russo-africaine : élargissement géographique et nouveaux projets ». Il y a été question de bourses d'études, de sécurité alimentaire, mais aussi et surtout du rôle croissant des Maisons russes comme moteurs culturels et éducatifs de cette coopération.

Maria Fakhruddinova, directrice de la Maison russe au Congo, a salué cette initiative qui permet une communication directe entre Moscou et les journalistes africains. Une occasion pour chaque pays de faire remonter les préoccupations locales.

Les Maisons russes : des ponts culturels et éducatifs sur le continent

Présentes dans plusieurs pays africains, notamment en Centrafrique, en Égypte, au Maroc, en Tunisie, au Niger, en Zambie ou au Congo, les Maisons russes sont bien plus que de simples centres culturels. Véritables interfaces de la diplomatie publique, elles diffusent la langue, la culture, la mémoire et les savoirs russes dans une logique d'échange et de dialogue.

À Brazzaville, Maria Fakhruddinova témoigne du rôle central de cette structure dans le rapprochement



Une vue des journalistes congolais et de la directrice de la Maison russe au Congo/DR

entre la Russie et la société congolaise. « C'est ici que se concrétisent les partenariats éducatifs, que les étudiants déposent leurs dossiers de bourse, que les journalistes découvrent les outils du métier via des stages, et que le public explore notre culture », a rappelé la directrice de la Maison russe aux journalistes locaux.

Dans ce contexte, l'agence Rossotrudnitchestvo prévoit d'ouvrir de nouvelles Maisons russes en Afrique. « Nous avons des projets d'ouverture prochaine de Maisons russes officielle en Angola, nous sommes également en négociation au Mali, et un centre

est en cours de préparation en Algérie. Rossotrudnitchestvo n'a pas de priorités en terme de pays, nous sommes prêts à travailler aussi bien dans les zones francophones qu'anglophones du continent », a indiqué Evgueni Primakov lors de la conférence de presse.

Mais la mission des Maisons russes ne s'arrête pas à l'éducation formelle. Elles accueillent également des événements artistiques, des expositions, des projections, des concours, des débats, des cours de langue et de civilisation, tout en conservant une mémoire partagée.

L'éducation comme passerelle entre les peuples

La Russie accorde une attention particulière à la formation académique des jeunes africains. Chaque année, des milliers de bourses sont offertes à travers le continent. Rien qu'au Congo, environ 250 bourses sont octroyées annuellement dans des domaines aussi variés que la médecine, l'agriculture, l'ingénierie ou les sciences sociales. Cette dynamique est coordonnée depuis les Maisons russes qui accompagnent les candidats et favorisent leur intégration dans les établissements russes.

Cette politique éducative s'ins-

crit dans une vision à long terme : former une génération d'acteurs africains capables de contribuer au développement de leurs pays avec des compétences solides acquises dans les universités russes. C'est le sens du programme Nouvelle génération, lancé en 2011, qui permet à de jeunes leaders, journalistes, chercheurs ou professionnels africains de partir pour la Russie. Ces séjours, parfois d'une ou deux semaines, favorisent un enrichissement mutuel, le partage d'expertise et la création de réseaux professionnels transcontinentaux. Au-delà de l'éducation, Primakov a rappelé le soutien de la Russie à l'égard de plusieurs pays africains pour faire face à la sécurité alimentaire, aux multiples conflits auxquels le continent est confronté et le rôle que peut jouer la Russie dans le transfert de technologies agricoles, l'envoi d'aide humanitaire et le soutien à la résilience des systèmes locaux.

Notons que cette conférence virtuelle s'est tenue dans un contexte symbolique : le centenaire de Rossotrudnitchestvo et le 80^e anniversaire de la victoire soviétique lors de la Seconde Guerre mondiale. À travers cette double commémoration, la Russie réaffirme sa solidarité historique avec les peuples africains, tout en renouvelant son ambition de bâtir une coopération fondée sur le respect mutuel, le développement humain et la souveraineté partagée.

Merveille Jessica Atipo

FEUILLETON FÉCOFOOT

Le dénouement d'un long bras de fer

La crise à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a connu son épilogue, le 14 mai, avec la levée de la suspension infligée par la Fédération internationale de football association (Fifa). Ce feuilleton à rebondissements, qui a duré huit longs mois, a mis à nu toutes les difficultés des dirigeants à interpréter eux-mêmes leurs statuts ainsi que ceux de la Fifa.

La motion de défaillance invoquée au début par certains responsables des clubs d'élite avait mis le feu au poudre. En décidant de retirer leur confiance au Comité exécutif de la Fécofoot, et suspendant par la même occasion leur participation à la Coupe du Congo et aux activités organisées par la fédération jusqu'à nouvel ordre, ce collectif dénonçait les actes de corruption ayant occasionné des matches arrangés du championnat national.

Les premières contradictions engendrées annonçaient déjà le chaos. L'on a constaté que les mêmes équipes qui avaient retiré leur confiance ont été les premières à manifester leur volonté de jouer en effectuant les déplacements dans les stades sur lesquels ils devraient se produire.

La fermeture des stades

La fermeture provisoire des installations sportives par le ministère des Sports pour craindre des risques de trouble à l'ordre public que pourraient entraîner les regroupements a ajouté une tension supplémentaire à une situation très perturbée. Conséquence, la Coupe du Congo qui avait atteint l'étape des quarts de finale pour les hommes et des demi-finales en version féminine a été annulée. Même l'accès au Centre technique d'Ignié, propriété privée de la Fécofoot, n'a pas échappé à la mesure interdisant le ballon de rouler.

Sans comprendre les motivations du ministère, la Fifa, dans sa correspondance du 16 août, a exhorté les parties concernées à chercher le dialogue et à trouver la solution.

Les conclusions de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre pas approuvées par la Fifa et la CAF

Les membres du collectif ont obligé le comité exécutif à convoquer d'urgence l'assemblée générale extraordinaire. Cette démarche s'appuyait sur l'article 33 des statuts de la Fécofoot, notamment dans son alinéa 2 qui stipule que « *Le comité exécutif doit convoquer une assemblée générale extraordinaire lorsqu'une majorité (plus de 50%) des membres de la Fécofoot ayant droit au vote en fait la demande écrite* ».

Pour la Fécofoot, la pétition exigeant cette assemblée générale extraordinaire a été empreinte d'irrégularités et de fraudes flagrantes. Des cas de falsification et de contrefaçon de signatures des membres ont été révélés. De nombreuses lettres de dénonciation et de remise en cause de cette pétition ont été envoyées à la Fécofoot au lendemain de la notification de ladite pétition. Elle a



Les délégués de la Fifa et de la CAF constatant la fermeture du siège/Adiac

conclu que cette assemblée générale extraordinaire ne pouvait avoir de légitimité.

Mais le 25 septembre, en dépit des instructions données par la Fifa dans le courrier daté du 23 septembre, la coalition des membres de l'assemblée générale a tenu son assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle a été prononcée la dissolution du Comité exécutif et la mise en place de la Commission ad hoc afin de gérer les affaires courantes de la fédération à court terme et d'organiser l'assemblée générale électorale sous 90 jours.

Tout s'enchaîne très vite avec l'ordonnance du Tribunal de grande instance de Brazzaville, destituant juridiquement le Comité exécutif de la Fécofoot tout en se prononçant en faveur du changement provisoire des signataires autorisés des comptes bancaires de la Fécofoot. En vue de contester la légitimité de l'assemblée générale du 25 septembre, le Comité exécutif a transmis à la Fifa et à la Confédération africaine de football (CAF) un dossier dans lequel plusieurs membres de la Fécofoot mettaient en question la légitimité de leurs représentants lors de ces assises.

Les portes du siège restées closes

Le 4 octobre, conformément à l'ordonnance du tribunal, la Commission ad hoc ayant requis les forces de l'ordre a expulsé le Comité exécutif dont le mandat court jusqu'en septembre 2026 des bureaux du siège. L'intervention empêche la tenue de l'assemblée générale ex-

traordinaire du 5 octobre, convoquée par le Comité exécutif à laquelle devraient prendre part plus de 30 délégués mandatés par leurs clubs en présence des représentants de la Fifa et la CAF présents à Brazzaville pour la circonstance. Mais celle-ci n'a pas eu lieu parce que les portes du siège étaient fermées.

Le rapport dressé par les délégués de la Fifa et la CAF

En l'absence du dialogue, le chaos s'est installé comme en témoigne le rapport fait par les délégués de la Fifa et de la CAF au terme de leur mission. « L'analyse des documents transmis et des informations recueillies par la mission conjointe de la Fifa et de la CAF a révélé que l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2024 avait donné lieu à des comportements répréhensibles et à des violations flagrantes des statuts de la Fécofoot. Entre autres manquements, la Fifa et la CAF ont dénoncé le non respect des exigences établies à l'article 24, alinéa 4 des statuts de la Fécofoot qui dispose que le vote doit s'effectuer au bulletin secret et que la dissolution du Comité exécutif requiert deux tiers des suffrages exprimés », ont conclu les deux instances spotives internationales.

Elles sont catégoriques : les décisions prises lors de l'assemblée ayant débouché sur la mise en place de la Commission ad hoc ont été illégales et non valables. Des conclusions confirmées par le Tribunal arbitral du sport (TAS) dans son ordonnance d'effet suspensif. Les différentes décisions du TAS

ont été ignorées. La crise s'est accentuée et même la mission conjointe CAF-Fifa effectuée en fin novembre à Brazzaville n'a pas pu éteindre l'incendie. Car en dépit de l'espoir suscité par sa venue à Brazzaville, aucun accord avec le ministre des Sports n'a été trouvé.

Tout s'écroule

Le 6 février, compte tenu des graves infractions considérées comme une ingérence indue des tiers et en vertu de l'article 14 alinéa 1j et 3 des statuts de la Fifa, le bureau de la Fifa a frappé. La suspension de la Fécofoot avec effet immédiat en raison de flagrantes violations des statuts de la Fifa et de la CAF est actée.

Les Diables rouges qui avaient obtenu de haute lutte leur qualification à Brazzaville pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 20 ans n'y ont pas participé parce qu'ils étaient remplacés par la République centrafricaine. Les moins de 17 ans non plus n'ont disputé au Cameroun le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale qualificatif à la CAN de la catégorie. Les A' ont été disqualifiés du Championnat d'Afrique des nations pour une faute administrative de la Commission ad hoc. L'équipe fanion a manqué deux matches des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. La non qualification à la phase finale de la CAN est en partie due à cette crise. Les sélections féminines n'ont pas été épargnées. Outre les équipes, les arbitres et les entraîneurs ont payé le prix de cette crise. Le calendrier de la saison 2024-2025 a pris un

énorme coup.

Le rôle déterminant du gouvernement dans la résolution de la crise

La Fifa a défini les quatre critères de la levée de la sanction. Elle a insisté sur la reprise du contrôle total du siège de la Fécofoot, du Centre technique d'Ignié et des autres installations de la fédération par le Comité exécutif; la renonciation à toute tentative de changer de signataires autorisés des comptes bancaires de la Fécofoot et / ou reprise du contrôle total par les signataires reconnus par la Fifa et la CAF; l'invalidation ou l'annulation de toute décision juridique ou autre autorisant la Commission ad hoc à exercer un contrôle ou une autorité quelconque sur la Fécofoot; la pleine coopération pour permettre à la Fécofoot de gérer ses affaires courantes sans subir d'influence indue de la part de tiers.

De son côté, le gouvernement n'a pas été insensible aux recommandations de la Fifa. Il a joué sa partition en préservant l'intérêt supérieur de la nation mais surtout l'avenir de la jeunesse. Les conditions fixées par la Fifa ont été toutes remplies. Tous les voyants sont passés au vert quand l'ordonnance de rétractation qui a annulé toutes les décisions antérieures a été délivrée à la Fécofoot. La Fifa a pris acte et a levé dans la foulée et à la veille de son congrès la suspension provisoire de la Fécofoot. Cette dernière a retrouvé tous ses droits que lui confère son statut de membre de la Fifa et exerce désormais ses activités.

La victoire du football

Les pages sombres de cette crise sont désormais derrière. « Qui a gagné ou perdu » n'est pas le plus important. C'est le football congolais qui sort grandi de cette crise sachant que ses acteurs ayant tiré leçons ont compris que nul n'est au dessus des textes.

La responsabilité étant partagée, il faut désormais œuvrer ensemble pour relever les défis (redorer le blason du football congolais) et réparer le tort causé par les récents événements. Récréer la cohésion au sein de la famille du football est essentiel en privilégiant le dialogue.

L'assemblée générale reste le cadre idéal pour résoudre tous les problèmes. Les pétitions ou encore l'intervention musclée de la force publique n'ont pas leur place dans le sport qui recommande le fair-play. Le sport et la politique ne font pas bon ménage. Seule la bonne interprétation des textes compte.

HUMEUR

Multiplions des centres de sapeurs-pompiers dans nos villes

Ce qui vient de se produire dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo-Mpokou, précisément au quartier 512, laisse à désirer. Non loin du marché, il s'est déclaré un violent incendie dont les origines restent encore à déterminer. Quelques minutes après, de nombreux appels en vain en direction des services des combattants du feu ont été émis. C'est après 40 à 45 minutes que l'on voit arriver le véhicule des sapeurs-pompiers sous les huées des habitants en colère car l'incendie avait déjà rendu en cendres trois maisons. Désolation !

Dans la foulée, ces combattants du feu avancent comme arguments les embouteillages, l'éloignement de leur centre et la sempiternelle problématique du schéma directeur de la ville océane. Parmi les trois maisons incendiées, celle d'une vendeuse au marché du quartier 512. Heureusement pour elle, le sinistre s'est passé en plein jour et il n'y a eu aucun dégât humain; elle et ses enfants étant absents de la maison. Mais les dégâts matériels ont été considérables car les trois maisons ont été rendues en cendre. Les témoignages de la population font état du feu parti d'un câble électrique descendu jusqu'à atteindre la première maison et ensuite les deux autres. Dans ces trois maisons, l'une avait une bouteille de gaz butane.

Ce qui vient de se produire à Mongo-Mpoukou n'est pas le premier cas déclaré dans la ville de Pointe-Noire. Cependant, quatre handicaps font que les services de sapeurs-pompiers arrivent toujours en retard sur les lieux des sinistres. Le premier, c'est l'éloignement des centres de sapeurs-pompiers; le deuxième, ce sont des embouteillages; le troisième, le mauvais lotissement de la ville avec un schéma directeur très obsolète; enfin, le quatrième handicap, c'est le décrochage souvent tardif des appels des citoyens par les services des sapeurs-pompiers.

Ceci étant, multiplions des postes de sapeurs-pompiers dans des quartiers populaires afin que la promptitude soit au rendez-vous. Si ces combattants de feu arrivent toujours en retard, rien ne sera espéré par la suite, surtout que dans certains quartiers de nos villes, les rues ne sont pas bien tracées. Les combattants de feu ont encore du pain sur la planche, car il y a des pesanteurs qui fragilisent leur travail.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

FÉCOFOOT

Le TAS délivre sa sentence

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a rendu, le 19 mai, la décision pour résoudre la crise à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) soumise à son examen.

« Par ces motifs, TAS statuant contradictoirement, s'est déclaré compétent pour juger de l'appel déposé le 9 octobre 2024 par la Fédération congolaise de football, M. Jean Guy Blaise Mayolas et M Badji Mombo Wantété contre MM Landry Loembet et consorts à l'encontre des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la Fécofoot le 25 septembre 2024 », a écrit le TAS.

Il a dit que l'appel déposé le 9 octobre 2024 par la Fécofoot, M. Jean Guy Blaise Mayolas et M. Badji Mombo Wantété contre MM Landry Loembet et consorts à l'encontre des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la Fécofoot le 25 septembre 2024 est recevable.

Il a dit que l'appel déposé le

9 octobre par la Fécofoot, M. Jean Guy Blaise Mayolas, M. Badji Mombo Wantété contre MM Landry Loembet et consorts à l'encontre des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la Fécofoot le 25 septembre 2024 est admis. Les décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la Fécofoot convoquée le 25 septembre 2024, a-t-il ajouté, sont nulles et de nul effet.

Puis il a confirmé que les frais d'arbitrage qui seront communiqués aux parties par le greffe du TAS sous pli séparé seront intégralement mis à la charge de MM. Landry Loembet, Francky Loemba, Oumar Djim, Tinio Mandounou, Kemy Badialan Chancy Menga, Steve Lecka, Rodrigue Mongo, Romeo Gnanga, Ben-

jamin Akouala, Guphin Bitemo, Privat Moukoury Amonalt, Christian Mboukou, Patrick Mboungou, Alain Moukoulou, Anges Malonga Bikindou, Glaine Boukaka, Guy Loic Onongo Toli, Aluif Rolf Ongolombo, Kam Ngolo, Brice Nkaba, Pierre Madzou, Larence Kaba, Destin Miguel Mbouni et William Bouaka, solidairement entre eux. Les mêmes personnes verseront à la Fécofoot, à M. Jean Guy Blaise Mayolas et à Badji Mombo Wantété conjointement et solidairement, a poursuivi le TAS, une indemnité de CHF 5'000 (cinq mille francs suisses) valant la participation à leurs frais d'avocats. Il a également signifié que toutes les autres ou plus amples requêtes et conclusions des parties sont rejetées.

James Golden Eloué



ARTS ET EXPRESSIONS



— VISITEZ LE —
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses expressions de la **TRADITION** et **MODERNITÉ**

Expositions et projections :

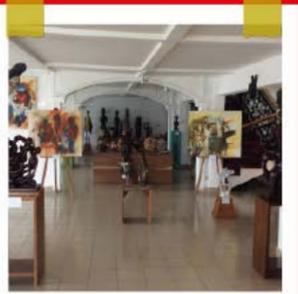
- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au Vendredi : **9H-17H**

Samedi : **9H-13H**







 **Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo**


15H



Djioson Philosophe *Super Nkolo Mboka*

En concert
Bolingo ya
Rumba

Ce samedi
07.06.2025

À l'espace Bolingo
(corniche Bacongo)

Info & résa : (+242)069481926



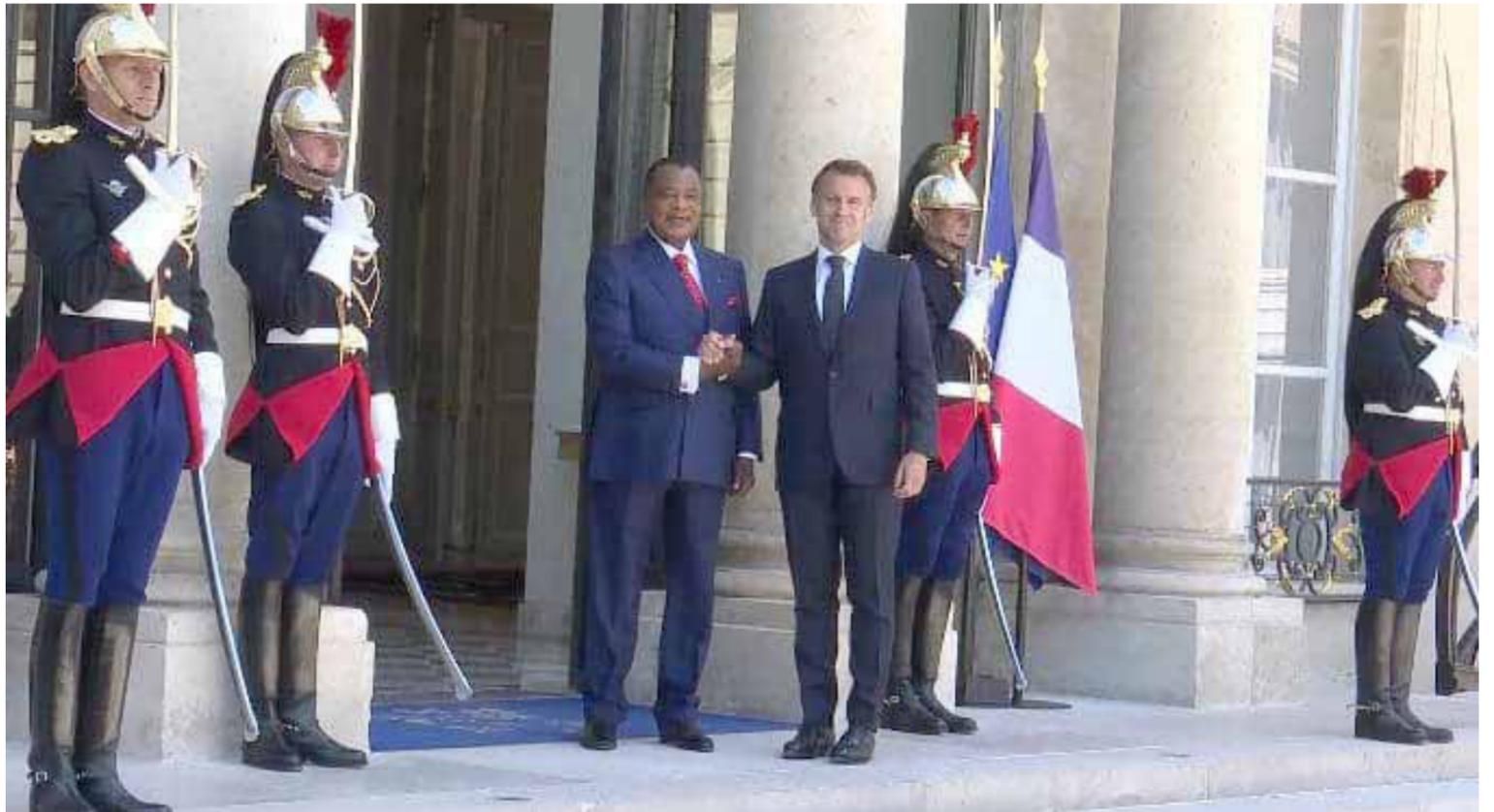



COOPÉRATION

Plusieurs accords signés entre le Congo et la France

Le tête-à-tête entre les présidents Denis Sassou N'Gusso et Emmanuel Macron, précédé d'une réunion élargie entre leurs délégations respectives, a permis d'approfondir les échanges sur des enjeux stratégiques communs entre le Congo et la France. À l'issue de cette rencontre, plusieurs accords ont été signés entre les deux parties.

1. Deux conventions de financement correspondant aux tranches 1 et 2 du programme d'appui à la gestion des aires protégées au Congo, dans le cadre de l'initiative Country packages for forests, climate and nature.
2. Un accord de partenariat énergétique (Fexte Énergie) pour la modernisation du réseau public de distribution d'électricité au Congo, en partenariat avec le ministère de l'Énergie, la société publique d'électricité et la société Seureca (filiale de Veolia).
3. Une lettre d'intention dans le domaine de la mobilité urbaine résiliente, incluant le projet de prolongement de la route de la Corniche à Brazzaville.
4. Une déclaration d'intention pour la création d'une Académie de lutte contre la criminalité environnemen-



Les présidents Denis Sassou N'Gusso et Emmanuel Macron à l'Élysée DR

tale à Brazzaville.

5. Un accord de coopération entre le Port autonome de Pointe-Noire et le Grand port fluvio-maritime de l'axe

Seine (Haropa port), signé à l'occasion du dîner organisé par le Mouvement des entreprises de France et le CIAN à l'Automobile club

de Paris. Le programme de la visite du président Denis Sassou N'Gusso se poursuit avec des entretiens avec le président du Sénat français,

Gérard Larcher, ainsi qu'une série de rencontres économiques avec les milieux d'affaires français et congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

Emmanuel Macron et Denis Sassou N'Gusso en tête-à-tête à l'Élysée

En séjour de travail en France, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, a été reçu le 23 mai au Palais de l'Élysée par son homologue français, Emmanuel Macron.

Les deux chefs d'État ont eu des discussions visant à approfondir la coopération entre le Congo et la France, notamment dans les secteurs de l'économie, de la défense, de l'éducation, de l'environnement, de la culture et de la justice. Les questions africaines dont la situation politique et sécuritaire en République démocratique du Congo, en Libye et au Soudan ont été également abordées. La veille du tête-à-tête à l'Élysée, une cérémonie de réception du président Denis Sassou N'Gusso a été organisée aux Invalides, un lieu chargé d'histoire qui accueille le tombeau de l'empereur Napoléon 1er, du maréchal Foch, un des grands militaires de la Première Guerre mondiale. Cette réception a été une manière pour l'armée française de souhaiter la bienvenue au chef de l'État congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

Denis Sassou N'Gusso visite les Invalides

Sur invitation de son homologue Emmanuel Macron, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a visité le 22 mai les Invalides, en compagnie du ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Thani Mohamed Soilihi, et d'une délégation congolaise.

Construites à partir de 1670 sous l'ordre de Louis XIV, les Invalides sont à la fois un endroit dédié aux soldats invalides des armées et un espace de représentation du pouvoir. Ce lieu accueille, entre autres, le tombeau de l'empereur Napoléon 1er, puis celui du maréchal Foch, un des plus grands chefs militaires de la Première Guerre mondiale.

Peu avant la visite des Invalides, le chef de l'État congolais a échangé avec le président gabonais, Brice Cloutaire Oligui Nguema, de passage à Paris. Les deux chefs d'État ont échangé sur des sujets d'intérêt commun, mais aussi sur des questions sécuritaires en Afrique centrale. Ils ont également salué l'excellence des relations entre le Congo et le Gabon.

Le déplacement du président Denis Sassou N'Gusso dans la capitale française constitue une opportunité majeure pour réaffirmer les liens d'amitié historiques entre le Congo et la France et redynamiser leur partenariat dans divers domaines d'intérêt mutuel.

La France entretient depuis toujours des relations privilégiées de coopération avec la République du Congo et se place aujourd'hui au premier rang des bailleurs de fonds bilatéraux. Les deux pays se placent également à l'avant-garde dans la préservation des écosystèmes et la lutte contre les changements climatiques, un domaine dans lequel le président congolais ne ménage aucun effort.

Yvette Reine Boro Nzaba

HYDROCARBURES

Total Energies va accroître ses investissements au Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, s'est entretenu, le 23 mai, à Paris avec le président-directeur général de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, qui lui a présenté les ambitions de sa société d'augmenter ses investissements au Congo.

La rencontre entre le chef de l'État congolais et le PDG de TotalEnergies a permis aux deux personnalités de poursuivre les échanges qu'elles ont eus le 15 avril dernier à Oyo, dans le département de la Cuvette. En effet, le premier opérateur pétrolier du pays est à la recherche d'un nouveau permis d'exploration aux larges des côtes congolaises en mer profonde. « Nous sommes, bien sûr, le plus gros producteur de pétrole au Congo, le chef de l'État s'intéresse à nos activités. Je lui ai expliqué que la production de pétrole se tenait bien, nous avons des puits que nous sommes en train de forer sur le Moho Bilondo. Nous avons également parlé d'un prochain permis d'exploration, puisque nous voulons faire de l'exploration pour essayer de trouver du pétrole au Congo », a expliqué Patrick Pouyanné à sa sortie d'audience.

Selon lui, les deux parties sont en train de se mettre d'accord, et le chef de l'État a donné son accord pour attribuer à TotalEnergies un nouveau permis. L'idée pour cette compagnie pétrolière étant de forer des puits d'exploration d'ici à la fin de l'année. « Le dossier avance très bien, on s'est mis d'accord ce soir sur les conditions de ce



Patrick Pouyanné à la sortie de l'audience DR permis. Je pense que le gouvernement va bientôt pouvoir approuver le décret qui sera par la suite transmis au Parlement pour adoption. De notre côté, nous sommes en train de préparer le forage », a conclu le PDG de TotalEnergies.

Parfait Wilfried Douniama